



Rapport de la Méta-évaluation sur les

**Normes sociales, performance et prédiction des réalisations
MMD/VSLA au Niger de 1990 à 2022.**

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACC	Adaptation aux Changements Climatiques
ACI	Association de Crédit Intermédiaire
AEP	Alimentation en Eau Potable
AFJN	Association des Femmes Juristes du Niger
AGR	Activités Génératrices de Revenu
ALP	Programme d'apprentissage de l'adaptation pour l'Afrique
ANDDH	Association nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de crédit
BC	Banques Céréalières
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CCC	Communications pour un Changement de Comportement
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CRS	Catholic Relief Service
CV	Caisse Villageoise
DRH	Direction des Ressources Naturelles
DRyDEV	Drylands Development Programme
GARIC	Genre Agriculture et gestion des Risques Climatiques
GED	Genre, Équité et Diversité
GRN	Gestion des Ressources Naturelle
IDH	Indice de Développement Humain
IGN	Initiative Genre du Niger
IIG	Indice d'Inégalité de Genre
IMF	Institution des Mico Finances
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
LEFF	Leadership et Empowerment des Femmes et des Filles
MMD	Mata Masu Dubara
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

SOMMAIRE

Sigles et Abréviations	ii
sommaire	1
Résumé.....	3
Introduction.....	5
1.1 Contexte socio démographique	5
1.2 Stratégies genre de l'État et autres partenaires au développement.....	6
1.2.1 <i>Stratégies Genre d'État du Niger.....</i>	<i>6</i>
1.2.2 <i>Stratégies genre de CARE International</i>	<i>6</i>
1.2.3 <i>Approche MMD pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles</i>	<i>7</i>
1.3 Objectifs	8
1.3.1 <i>Objectif global</i>	<i>8</i>
1.3.2 <i>Objectifs spécifiques</i>	<i>8</i>
1.3.2.2 <i>La voix et le leadership des femmes.....</i>	<i>8</i>
1.3.2.3 <i>La justice économique des femmes.....</i>	<i>8</i>
1.3.2.4 <i>Men Engaged.....</i>	<i>9</i>
1.3.2.5 <i>Justice climatique</i>	<i>9</i>
2. Approche méthodologique	10
2.1 Définition des terminologies.....	10
2.2 Méthodes	11
2.2.1 <i>Phase 1: entretien pour informer, échanger et engager les partenaires.....</i>	<i>11</i>
2.2.2 <i>Phase 2: collecte des données primaires à l'aide de l'approche « Outcome harvesting » et Méta-évaluation.....</i>	<i>11</i>

2.2.2.1 <i>Conduite de la méta-évaluation</i>	<i>11</i>
2.2.2.2 <i>Collecte des données primaires à l'aide de l'approche « Outcome harvesting ».....</i>	<i>12</i>
2.2.3 <i>Phase 3: validation du rapport</i>	<i>13</i>

3. Résultats..... 14

3.1 Brève description de l'approche MMD de CARE.....	14
3.2 Réseautage et pénétration des MMD ..	15
3.2.1 <i>Le réseautage</i>	<i>15</i>
3.2.2 <i>Taux de pénétration</i>	<i>17</i>
3.3 Effets/évidences de l'approche MMD sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et jeunes filles	17
3.3.1 <i>La voix et leadership féminin.....</i>	<i>17</i>
3.3.2 <i>Développement de conscience politique des femmes.....</i>	<i>22</i>
3.3.3 <i>Engagement des hommes dans la réduction des inégalités fondées sur le genre.....</i>	<i>24</i>
3.3.4 <i>La justice sociale et économique des femmes 27</i>	
3.3.5 <i>La justice climatique</i>	<i>38</i>

Conclusion et perspectives..... 43

Bibliographie **46** |

Annexes **Error! Bookmark not defined.** |

1. Annexe 1.... **Error! Bookmark not defined.** |

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Réseautage de modèle MMD par région du pays	16
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Cadre de travail de CARE sur l'égalité genre	12
Figure 5. Cadre favorable développé par l'approche MMD pour une justice sociale.....	27
Figure 6. Développement des capacités et ressources pour une justice climatique pour les femmes	38

RESUME

Le Niger s'est doté d'un cadre juridique et institutionnel pour lutter contre la discrimination des personnes selon leur sexe, leur âge, leur groupe ethnique et autres d'ici l'horizon 2027. Cette stratégie a été élaborée dans un contexte où tous les indicateurs en matière de genre sont largement en deçà de la moyenne sous régionale. A cette stratégie s'ajoutent les efforts des partenaires au développement notamment CARE International au Niger. Dans la vision 2030, CARE International place l'égalité de genre au centre de son principe d'organisation. Promouvoir l'égalité de genre et la justice sociale sont des objectifs politiques, qui exigent de dire la vérité aux acteurs publics et privés et d'être solidaire avec celles et ceux qui cherchent à remettre en question le statu quo et la répartition injuste des droits, du pouvoir et des ressources. C'est ainsi que depuis 1991, CARE a initié dans une approche de co-apprentissage à travers le modèle MMD (Mata Masu Dubara) pour l'empowerment des femmes et la réduction de la pauvreté. Du fait de son large succès, l'approche est devenue une porte d'entrée pour l'essentiel des activités de CARE et autres partenaires au développement et s'est étendue sur d'autres secteurs de développement socioéconomique, politique et l'émancipation des femmes au Niger. Beaucoup d'études et d'évaluations de l'approche ont été réalisées et les résultats générés sont divers et riches d'enseignement. Le présent rapport vise à documenter les effets/évidences rigoureuses de l'approche MMD sur la résilience des individus, les groupes et les institutions à toutes les échelles, tout en identifiant également des domaines pertinents pour lesquels une recherche supplémentaire au niveau terrain est nécessaire. L'approche méthodologique est basée d'abord sur une méta-évaluation des documents pertinents et une collecte complémentaire des données à l'aide de l'approche « outcome harvesting ». Quatre grandes thématiques d'actualité ont été abordées. Il s'agit de la voix et le leadership des femmes, l'engagement des hommes dans la réduction de l'inégalité basée sur le genre, la justice climatique, la justice sociale et économique pour les femmes.

Il ressort de cette étude qu'une impulsion de transformation sociale en matière des normes discriminatoires vis-à-vis des femmes et de jeunes filles est effective et/ou en cours à l'approche MMD. Cela est aisément évident dans la santé reproductive et sexuelle et nutrition, le mariage précoce et forcé, la scolarisation des jeunes filles, le leadership des femmes à tous les niveaux de prises de décisions dans les sociétés, etc. Les femmes MMD exercent un pouvoir important tant au niveau des ménages, des communautés, des communes, des régions que national grâce l'estime de soi et les compétences acquises après plusieurs décennies de formation, sensibilisation et acquisition des ressources de toute nature. Ce pouvoir social et économique se traduit par leur capacité de plaider et de lobbying, d'entreprendre et de créer les ressources grâce aux AGR et l'accès aux crédits. La prise en compte de leur point de vue et leur contribution dans les dépenses des ménages et de la famille leur donne encore une place de choix dans la société. La prise de conscience des hommes s'est considérablement améliorée, ce qui a positivement impacté les conditions de vie des femmes et des jeunes filles et réduit les inégalités basées sur le genre dans les zones MMD. Cette contribution se traduit par l'amélioration du dialogue, l'allègement des tâches ménagères, la collaboration dans la transformation de certaines normes discriminatoires sociales (mariage précoce et forcé, maintien à l'école des jeunes filles), la participation à la vie politique et l'entrepreneuriat, etc. Pour ce qui est de la justice climatique, les femmes MMD se sont illustrées dans la protection et la sécurisation du capital productif que sont les ressources naturelles à travers leur implication dans toutes les instances de gestion et prévention des conflits liés à l'utilisation de ces ressources. Il en est de même de leur implication dans la multiplication de la vigilance communautaire dans les zones de conflit. Grâce à l'appui de plusieurs programmes de CARE, les femmes MMD ont adapté leur agriculture au contexte de changement et variabilité climatique dans plusieurs zones du pays à travers l'utilisation des semences améliorées, des

techniques culturelles adaptées, et la multiplication des semences et la diffusion des bonnes pratiques, sensibles au climat. Face à la récurrence de déficit alimentaire, les femmes MMD anticipent, des fois sur le fonds de leur caisse à l'achat des vivres pour constituer des banques céréalières disponibles et accessibles à leurs membres et, dans une certaine mesure, à la communauté. Enfin, elles se sont illustrées plus entreprenantes dans des actions citoyennes pour une justice climatique responsable prenant en compte les couches les plus vulnérables de la société. Eu égard à son succès, l'approche MMD s'est largement répandue au Niger avec un taux national de pénétration de 13,75% chez les femmes âgées 15-64 ans pour cette année 2022. Il est évident que l'approche MMD a produit de l'impact dans tous les domaines de vie des femmes au Niger. Certains de ces impacts sont perceptibles et quantifiables. Mais d'autres, pas des moindres, restent sur les témoignages des ayants vécu. Il est nécessaire de conduire des études quantitatives et complémentaires sur des thématiques majeures que sont la voix et le leadership des femmes MMD au Niger en vue de pondérer les impacts et appréhender la portée des mouvements. Aussi, une évaluation randomisée serait nécessaire pour une comparaison fiable des évidences femmes MMD versus non associées au groupement tel que le MMD en vue d'une meilleure formulation des politiques futures.

Mots clés : Modèle MMD, Genre, transformation sociale, évidences, perspectives

INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE SOCIO DEMOGRAPHIQUE

Le Niger est caractérisé depuis plusieurs décennies par une forte croissance démographique. La population du Niger qui était de 17 138 707 habitants en 2012 (RGP/H, 2012) a été estimée à 24 118 328 habitants en 2021 avec un taux d'accroissement intercensitaire de la population de 3,7% par an, l'un des plus élevés au monde. La densité moyenne de la population est de 13,5 hbt/km² dont la majorité vit dans la bande sud du pays, favorable aux activités agro-pastorales. La population nigérienne est extrêmement jeune et rurale. En 1991, 81% de la population vivaient dans les zones rurales et dépendaient majoritairement de l'agriculture. Le profil de la population n'a pas changé aujourd'hui: en 2020, 80% de la population habitent en zone rurale et l'agriculture compte pour environ 40% du PIB et représente 90% des moyens de subsistance (PNUAD, 2019). Cependant, les désastres naturels, les sécheresses récurrentes et les périodes de soudure ont affecté les productions agricoles et provoqué de nombreuses crises alimentaires au cours des dernières décennies, si bien que le Niger est désormais considéré comme un pays souffrant d'insécurité alimentaire structurelle avec un taux de dénutrition qui atteint plus de 40% chez les enfants de moins de cinq ans.

En effet, la faible croissance économique au Niger, qui dépend fortement de l'Agriculture, ne peut contrebalancer une explosion démographique d'une telle envergure. Selon le Rapport sur le développement humain, 60% de la population nigérienne vivent présentement sous le seuil de la pauvreté. La valeur de l'Indice de Développement Humain (IDH) du Niger pour 2019 s'établit à 0.394 – ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible ». Cependant, il faut noter que le Niger a enregistré quelques avancées très significatives entre 1990 et 2019. A titre indicatif, l'IDH du Niger a progressé, passant de 0.220 à 0.394 (soit une hausse de 79.1 %), l'espérance de vie à la naissance au Niger a augmenté de 18.9 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 1.4 à 1.7 années en 2015 et la durée attendue de scolarisation a augmenté (enfants d'âge scolaire) de 5,4 ans (2015).

Les indicateurs socio-économiques depuis 1991 démontrent que la situation de pauvreté structurelle s'aggrave chez les femmes, et plus particulièrement chez celles qui habitent en milieu rural. Le Rapport sur le développement humain 2010 a introduit l'Indice d'Inégalité de Genre (IIG), qui fait ressortir les inégalités fondées sur le sexe dans trois dimensions : la Santé Sexuelle et Reproductive, l'autonomisation et l'activité économique. Le Niger affiche un IIG de 0.642 qui le place au 154e rang sur 162 pays dans l'indice 2019. Au Niger, 17.0 % des sièges parlementaires sont occupés par des femmes et 4.7 % des femmes adultes ont atteint un niveau d'éducation secondaire, contre 9.0 % des hommes en 2017 contre 30,12% en 2021.

En termes d'accès à l'éducation, en 1991 seulement 11% des femmes étaient lettrées, comparativement à 32% des hommes. La tendance actuelle montre un taux d'alphabétisation de 30,11% au niveau national dont 22,10% pour les femmes et 38,64% pour les hommes, soit une réduction du gap entre femmes et hommes de 20 à 16,57points. Le manque d'accès aux services socio-économiques pour les femmes réduit de façon significative les opportunités économiques auxquelles elles ont accès ainsi que le contrôle qu'elles ont sur les biens de production.

Les normes sociales et religieuses qui conditionnent la perception des hommes, aussi bien que celle des femmes, font également en sorte que ces dernières ne participent que très peu dans la prise de décisions, tant au niveau des ménages que dans la communauté. Conscient des inégalités entre les sexes, le gouvernement du Niger a souscrit en 2001 au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) pour le développement socioéconomique du continent. L'égalité entre homme et femme est considérée comme un des facteurs de l'éradication de la

pauvreté et du développement durable. En 2002, la Politique Genre de la CEDEAO a été adoptée par l'État du Niger. La même année, l'Initiative Genre du Niger (IGN) a été mise en place afin d'instaurer un environnement social, juridique, institutionnel et politique favorable à l'équité et à l'égalité du genre. Grâce aux travaux de l'IGN, aux concours des partenaires extérieurs (notamment le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods) et des organisations régionales, le Niger a adopté, en juillet 2008, une Politique Nationale Genre (PNG) décennale (2009-2018) pour continuer à promouvoir l'égalité et l'équité entre les sexes.

1.2 STRATEGIES GENRE DE L'ÉTAT ET AUTRES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

1.2.1 STRATEGIES GENRE D'ÉTAT DU NIGER

Les politiques nationales devront tenir compte des besoins des deux sexes dans tous les domaines et à différents niveaux. Ces quelques dispositions susmentionnées montrent que le Niger s'est bien doté d'un cadre juridique et institutionnel pour lutter contre la discrimination des personnes selon leur sexe, leur âge, leur groupe ethnique et autre. Ainsi la Politique Nationale de Genre vise à l'horizon 2027 à : « bâtir, avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ». Cette vision cadre parfaitement avec celle de la SDDCI Niger 2035 qui est d'être « un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire ». La politique nationale genre est structurée en quatre axes stratégiques : (i) l'environnement socioculturel, (ii) l'autonomisation économique et croissance inclusive et (iii) le renforcement du cadre/mécanismes institutionnel, juridique et (iv) cadres organisationnels de coordination favorable à l'application effective des droits des femmes et des petites filles. Plusieurs acteurs étatiques, humanitaires et internationaux participent à l'application de cette stratégie. Cette politique se veut d'attaquer à tous les goulets d'étranglement qui font obstacle à l'épanouissement et à l'autonomisation des femmes au Niger. Cependant, les constats et les études d'évaluation montrent une inégalité genre persistante, particulièrement envers les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap. Par exemple, l'Indice d'Inégalité Genre (IIG) est de 0,713 au Niger. Il est plus élevé que la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 0,537. Cet indicateur montre que le Niger a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'égalité des sexes.

1.2.2 STRATEGIES GENRE DE CARE INTERNATIONAL

Dans ce contexte où tous les indicateurs sur le genre au Niger demeurent à améliorer, CARE International se donne pour vision 2030, l'égalité de genre son principe d'organisation centrale. Il s'agit d'un objectif et un domaine d'impact en soi, ainsi qu'un objectif de transversalité dans tous les autres objectifs, reconnaissant que l'on ne peut pas atteindre la justice économique pour les femmes, la justice climatique, l'équité en matière de santé, le droit à l'alimentation, à l'eau et à la nutrition, et l'accès équitable à l'aide humanitaire sans s'attaquer aux inégalités de genre. Promouvoir l'égalité de genre et la justice sociale sont des objectifs politiques, qui exigent de dire la vérité au pouvoir et d'être solidaire avec celles et ceux qui cherchent à remettre en question le statu quo et la répartition injuste des droits, du pouvoir et des ressources. Cette vision s'aligne avec celle de la politique stratégie de l'État du Niger sur le genre. D'ores et déjà CARE a développé un éventail d'approche basée sur trois dimensions : (i) le développement d'une capacité individuelle des femmes à agir ; (ii) le changement des structures par la capacité des femmes à influencer les structures à différentes échelles et (iii) la transformation des relations en faveur de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Atteindre une telle vision, CARE se base sur

sa longue expérience en matière d'adaptation communautaire et gestion des risques de catastrophe, agriculture durable et la protection des écosystèmes et des ressources naturelles et d'Égalité des genres, etc. Pour renforcer son impact, CARE s'engage aussi, dans le plaidoyer, le travail en collaboration avec la société civile, y compris les mouvements sociaux et la collaboration avec les acteurs du secteur privé.

1.2.3 APPROCHE MMD POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES

Dans le but de répondre à la situation précaire dans laquelle vit la grande majorité des femmes rurales au Niger depuis plusieurs décennies, CARE Niger a développé à partir de 1991 l'approche de microfinance Mata Masu Dubara/MMD (qui signifie femmes ingénieuses en Haoussa), une stratégie qui visait, à son origine, l'empowerment économique des femmes et la réduction de la pauvreté et qui, au fil des ans, a été utilisée comme plateforme pour une programmation visant l'empowerment des femmes de manière plus holistique.

En 1990, CARE International entreprit une restructuration de ses programmes de développement au Niger avec l'objectif d'augmenter le niveau de participation des femmes. Cette approche participative fut intégrée dans le projet pilote MMD mis en œuvre par CARE en 1991 dans l'actuel département de Guidan Roumdji (région de Maradi).

Le projet pilote qui se basait essentiellement sur la pratique des tontines, présentes en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs décennies, avait ainsi pour but d'aider les femmes de Maradi à assumer leurs nombreuses responsabilités en leur facilitant l'accès aux ressources financières et techniques par le biais de l'épargne et du microcrédit. L'approche MMD, née de cette expérience particulièrement réussie, a été modifiée au fil des ans en suivant l'évolution des besoins et priorités des femmes. Les programmes et réflexions de CARE se sont adaptés à ces priorités. Il faut noter que plusieurs études et évaluations réalisées sur l'approche MMD font ressortir que ce modèle a contribué au renforcement de l'empowerment économique, social et politique des femmes nigériennes ainsi qu'à réduire leur situation de pauvreté. Parallèlement aux groupements MMD encadrés par CARE Niger dans divers domaines comme porte d'entrée, beaucoup ont vu le jour soit par effet tache d'huile, soit du fait des adoptants de l'approche MMD. Dès lors, le « label MMD », devient un signe distinctif que CARE, les adoptants et même les groupements associent ou combinent à d'autres activités ou actions afin de tirer des dividendes liés aux potentialités soit de visibilité ou d'impact intrinsèques aux groupements MMD. Ainsi le MMD est devenu une base programmatique pour CARE. A titre illustratif, il n'est pas rare d'entendre parler de : MMD et Gender Mainstreaming, MMD et engagement constructif des hommes, MMD et plateformes d'EEG – MMD et nutrition, MMD et BC, MMD et IMF, MMD et RSC/RSA, MMD et sécurisation foncière, MMD et éducation des filles, MMD et participation politique des femmes, MMD et VBG, MMD en zone pastorale, MMD et entrepreneuriat, MMD et santé SR, etc.).

Eu égard à la mise en place de ces nouvelles politiques par l'État et les autres partenaires au développement, les indicateurs s'améliorent, mais le Niger présente des inégalités genres accrues, avec 0,713 point, indice plus élevé par rapport la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 0,537 (PNUD, 2015). Ainsi, il demeure nécessaire pour CARE Niger de faire la situation de tout ce qui a été documenté sur l'impact du modèle réussi de MMD dans l'améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes filles mais aussi des ménages de façon générale. Une telle capitalisation permettra de mieux affiner et orienter les interventions futures avec le modèle.

1.3 OBJECTIFS

1.3.1 OBJECTIF GLOBAL

De façon générale, il s'agit de démontrer avec des preuves tangibles la contribution de l'approche MMD dans l'amélioration des conditions de vie au niveau individuel, au niveau du ménage et à l'échelle communale.

1.3.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

De manière spécifique, l'étude vise à :

1. Ressortir et documenter les effets/évidences rigoureuses de l'approche MMD sur la résilience des femmes et des jeunes filles sur les thématiques telles que la voix et le leadership des femmes, la justice sociale et économique, l'engagement des hommes en faveur de la réduction d'inégalité social et la justice climatique à toutes les échelles ;
2. D'avoir une plus grande maîtrise de la base de connaissances actuelles du MMD au Niger à travers une méta évaluation ;
3. Identifier des domaines pour lesquels une recherche supplémentaire au niveau terrain est nécessaire.

Questions de recherche

Pour atteindre ces objectifs, les questions clés d'évaluation sont restructurées par thématique comme suit :

1.3.2.2 La voix et le leadership des femmes

Pour comprendre comment le modèle MMD a contribué à améliorer la voix et le leadership des femmes, les questions suivantes sont posées :

1. Le MMD entraîne-t-il des changements dans la transformation des normes sociales ou de genre ? Lesquelles ? Comment cela se produit-il ? Quelle comparaison/évidence avec des zones non MMD ? Comment les normes sociales de genre évoluent-elles dans les zones de MMD ?
2. Quelle est la capacité des groupes MMD à influencer les politiques, loi et les stratégies à différentes échelles (locale, nationale, etc.) ?
3. Quels ont été les principaux changements engendrés par les actions collectives entreprises par les groupements MMD ou comment les femmes s'engagent-elles dans le plaidoyer et la prise de décision publique ?
4. Quelle est la capacité des groupes MMD à influencer l'accès et la qualité des services sociaux de base à différentes échelles au niveau local et national ?
5. Comment l'implication des femmes dans les instances de prises des décisions communautaires et communales, acquisition par les femmes de capacités de négociation, est-elle faite ? Quelle est l'évolution de la prise des décisions par les femmes à des niveaux et échelles différentes (ménage, intra communauté, inter communauté et autres cadres) dans les zones MMD ?

1.3.2.3 La justice économique des femmes

1. Le MMD conduit-il à des changements dans la justice sociale et économique pour les femmes - dans les domaines des relations et des structures ?

2. Quel est le taux de saturation des groupes MMD ?

1.3.2.4 Men Engaged

Comment les dirigeants masculins s'engagent-ils dans les décisions en faveur de l'égalité des sexes ?

1.3.2.5 Justice climatique

Comment l'approche MMD contribue – t- elle à anticiper et ou à faire face aux crises récurrentes (climatiques et sécuritaires) ?

2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1 DEFINITION DES TERMINOLOGIES

Méta évaluation : un processus cherchant à « décrire une activité évaluative au regard d'un ensemble d'idéaux à propos de ce qui constitue une bonne évaluation » (Stufflebeam, 1974).

La justice climatique : pour CARE, la justice climatique est synonyme d'un futur dans lequel les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées ont amélioré leur bien-être de manière significative et peuvent exercer leurs droits grâce à une résilience accrue en matière de changement climatique, au renforcement de l'égalité et à une hausse de la température limitée à 1,5 °C au niveau mondial.

La justice économique des femmes : CARE définit la justice économique pour les femmes (WEJ) comme la réalisation du droit humain fondamental des femmes aux ressources économiques et au pouvoir de prendre des décisions qui affectent leur vie. Cela nécessite que les femmes aient un accès équitable et un contrôle sur les ressources économiques, y compris le temps et la possibilité de s'engager dans des activités économiques, mais surtout, modifier les normes sociales discriminatoires et les structures économiques, les lois, les politiques et les pratiques qui marginalisent les femmes.

La justice sociale : Elle est fondée sur l'égalité des droits pour tous les peuples et la possibilité pour tous les êtres humains sans discrimination de bénéficier du progrès économique et social partout dans le monde.

Capacité d'agir des femmes MMD : Les femmes ont le choix, la capacité et la confiance nécessaires pour identifier, poursuivre et réaliser leurs droits et aspirations économiques

Relation : Les femmes ont le pouvoir, au sein de leur foyer, de leur communauté et de leur lieu de travail, d'influencer, de négocier et de prendre des décisions économiques, individuellement ou collectivement, en alliance avec les hommes.

Structure : Les détenteurs de pouvoir formel et informel travaillent à l'élaboration de systèmes économiques justes et équitables pour les femmes et les hommes.

« **Outcome harvesting** » : méthode qui permet aux évaluateurs, aux bailleurs de fonds et aux gestionnaires d'identifier, de formuler, de vérifier et de donner un sens aux résultats ((Wilson-Grau and Britt, 2012).

Résultat : un changement dans le comportement, les relations, les actions, les activités, les politiques ou les pratiques d'un individu, groupe, communauté, organisation ou institution.

Taux de pénétration : indique le pourcentage des femmes appartenant au groupement MMD sur une période de référence.

2.2 METHODES

Pour mener la présente étude, les étapes suivantes ont été suivies :

2.2.1 PHASE 1: ENTRETIEN POUR INFORMER, ECHANGER ET ENGAGER LES PARTENAIRES

L'étude se veut nationale, CARE a sollicité la participation des autres partenaires au développement du Niger. Il s'agit des structures étatiques notamment le ministère de la protection des femmes et des enfants et les universités, les structures telles que Plan Niger, Mercy Corps, Word Vision et CRS. A cet effet, un atelier a été organisé le 12 mai 2022 à CARE après l'invitation de tous les partenaires susmentionnés. En plus d'information, d'échange et d'engagement des partenaires, cette rencontre a été mise à profit pour harmoniser l'outil de collecte des données primaires sur le niveau de saturation des modèles MMD/VSLA/AVEC. Ces données ont porté sur le nombre de femmes adhérant à l'un ou l'autre de modèle selon l'appellation de la structure considérée en vue de calculer le taux de saturation par région. Également, les questions clés de la revue documentaire ont été passées en revue, commentées et validées. Enfin les structures se sont engagées à fournir tous les documents pertinents relatifs au domaine de l'étude. Cependant deux structures seulement ont répondu à l'attente de l'étude malgré les différents rappels. Ainsi, des recherches complémentaires ont été menées sur l'internet pour diversifier plus les sources d'information.

2.2.2 PHASE 2: COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES A L'AIDE DE L'APPROCHE « OUTCOME HARVESTING » ET META-EVALUATION

2.2.2.1 Conduite de la méta-évaluation

La méta-évaluation est un processus itératif qui prend en compte de toutes les évaluations faites par les différentes structures sur les différents modèles MMD au Niger. Pour conduire cette méta-évaluation le processus suivant a été utilisé :

1. **Création d'un référentiel ad hoc** : l'étude prend une envergure nationale. Un certain nombre des partenaires susmentionnés se sont engagés en fournissant tous les rapports d'évaluation en la matière et des données quantitatives régionalisées.
2. **Constitution d'un corpus d'évaluation** : l'ensemble des documents rassemblés ont été regroupés en des thématiques différentes. Au total quatre grandes thématiques en lien avec les impacts créés par les modèles et les grandes orientations stratégiques 2030 de CARE international ont été retenues. Ces thématiques sont : (i) le leadership des femmes. Il s'agit de cadrer la synthèse sur la transformation sociale, le développement de la conscience politique, le changement dans la justice sociale et économique, le plaidoyer et la prise de décision publique ainsi que l'influence sur l'accès et la qualité des services sociaux de base des femmes ; (ii) la justice économique des femmes : cette partie a abordé tout ce qui est changement dans la justice sociale et économique pour les femmes dans les domaines des relations et des structures et l'évolution de nombre de femmes membre MMD par localité en vue de déterminer le taux de saturation à différentes échelles ; (iii) la justice Climatique : il s'agit d'évaluer la contribution des différents modèles à anticiper et ou à faire face aux crises récurrentes (climatiques et sécuritaires). Pour cela l'analyse à pencher sur toutes les questions de résilience et d'adaptation des femmes adhérentes ainsi que la question microfinance et de la réduction de la pauvreté et (iv) l'engagement des hommes dans la réduction des inégalités basées sur le sexe.
3. **Revue systématique** : pour conduire la revue, un criblage des documents, initiales reçus

de la part de CARE et autres partenaires au développement a été réalisé. Il s'agit de retenir des documents pertinents publiés ou non, afin de réduire la possibilité de biais. Ces documents ont porté sur les articles scientifiques, les rapports d'études et d'évaluation ainsi que les mémoires de fin de cycle universitaire. Ont été exclus, les rapports de mission et d'activités, présentations Power point ou tout autre document jugé non pertinent. Les documents retenus en lien avec les thématiques sus traduites ont été synthétisés et analysés selon la théorie de changement de CARE relative au leadership féminin et à la justice économique basée sur la capacité des femmes à agir, changer les relations et transformer les structures (figure 1). Des recherches complémentaires ont été réalisées sur internet.

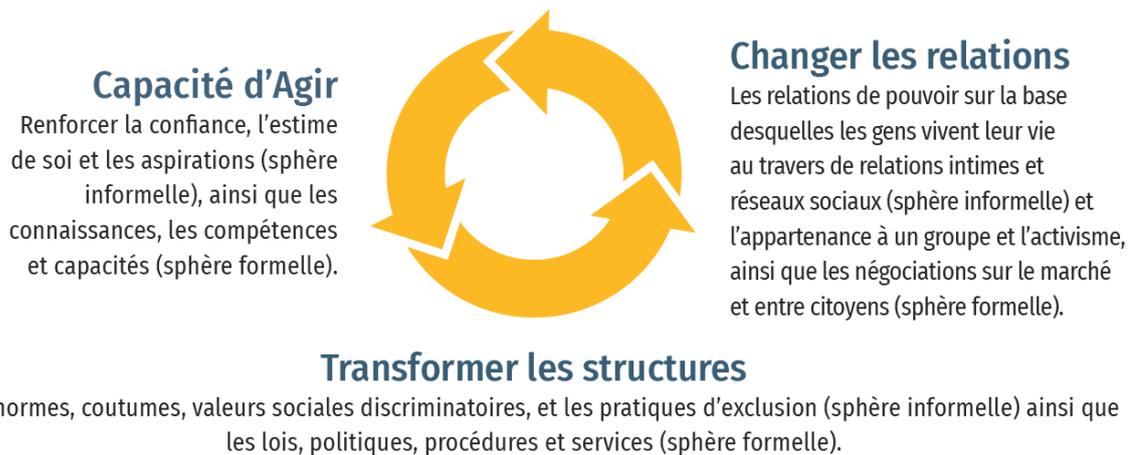


Figure 1. Cadre de travail de CARE sur l'égalité genre

Analyse croisée : l'évaluation des documents a permis de ressortir les gaps sur le nombre d'adhérents actualisé et régionalisé, le processus, les conséquences imprévus de même que certaines limites des modèles. Ces données ont été complétées et croisées avec celles issues de l'outil « outcome harvesting » qui suit.

2.2.2.2 Collecte des données primaires à l'aide de l'approche « Outcome harvesting »

a) Présentation de l'approche « Outcome harvesting »

La collecte a consisté à l'identification, la formulation, l'analyse et l'interprétation des résultats pour répondre à des questions utilisables. L'utilisation de cette technique permet d'apporter des réponses fondées sur des preuves aux questions suivantes : Que s'est-il passé ? Qui l'a fait (ou y a contribué) ? Comment le savons-nous ? Y a-t-il des preuves corroborantes ? Pourquoi est-ce important ? Qu'est-ce qu'on fait avec ce que nous avons découvert ?

b) Conception de la récolte

La conception de la récolte des résultats est fondée d'abord sur la définition des questions clés de l'évaluation des impacts des différents modèles sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes filles. Pour ce faire, des questions clés de l'étude ont été prédéfinies par l'équipe d'évaluation de CARE, puis soumises à l'appréciation des participants à la réunion de cadrage, la phase 1 et 2 de l'étude. Ces questions ont été revues, analysées et validées. Ainsi nous retenons les questions présentées dans la partie question de recherche susmentionnées.

c) Collecte des données complémentaires

Les données complémentaires ont été collectées lors d'un atelier organisé le 13-14 juin 2022 à

CARE Niamey. L'atelier a vu la participation de tous les experts de l'approche MMD au niveau régional du programme OSC PROMEESS. Trois participants par région ont été conviés. Des critères assez représentatifs tenant compte de la maîtrise des résultats MMD, la distribution géographique, la diversité des activités/résultats MMD ont guidé le choix des participants en vue de récolter plus des données de qualité. L'atelier a été conjointement co-facilité avec un staff de PROMEESS. L'atelier a servi de base pour passer en revue les différentes questions clés de l'évaluation. Les résultats qui en sont issus ont été hiérarchisés à l'aide de la matrice de Eisenhower en vue de ne retenir que 4-6 selon leurs degrés d'importance et d'urgence compte tenu de la limite du temps. Chaque grande thématique, a été abordée en répondant aux questions suivantes : Quels sont-ils ? Quels sont les acteurs impliqués ? Comment chaque résultat est-il produit ? Comment chaque résultat représentent-il les progrès vers l'amélioration des conditions de vie des groupements MMD ? Quelles ont été les conséquences prévues et imprévues ? Dans quelle localité ? Les réponses à toutes ces questions permettront de comprendre le processus de changement engendrés par les MMD et les résultats attendus et inattendus, de découvrir des preuves de changement et communiquer les résultats aux parties prenantes internes et externes.

d) Rédaction du rapport

Les données de la méta-évaluation ont été enrichies et croisées avec celles issues de « *outcome harvesting* » pour rédiger un rapport consolidé. Le taux de pénétration de modèle MMD a été évalué sur la base des données d'adhésion fournies par CARE Niger réparties par zone d'intervention. Initialement, il était prévu d'intégrer les statistiques des ONG internationales travaillant avec le même modèle pour avoir des statistiques nationales. Très peu ont partagé leurs données (2), ce qui fait que nous sommes contents des statistiques fournies par CARE Niger. Le taux est calculé sur la base de ratio entre les femmes adhérents au MMD et l'effectif femme de la région, rapporté au 100. Toutefois, au Niveau national, le taux est calculé avec l'effectif des femmes âgées de 15-64 ans. Les données par région de INS (2021) ont été utilisées pour les effectifs femmes.

2.2.3 PHASE 3: VALIDATION DU RAPPORT

Le rapport compilé va connaître la validation interne de l'équipe de CARE. Il s'agit de la participation de tous les acteurs ayant été impliqués dans le processus (CARE Norvège, WEJ, Droit à la santé, Global VSLA, Global MEAL Cohort, Gender Cohort, etc.). Cette validation va se dérouler en webinaire. Toutes les contributions des participants seront recueillies et les documents des rapports seront mis à jour pour sortir cette version finale.

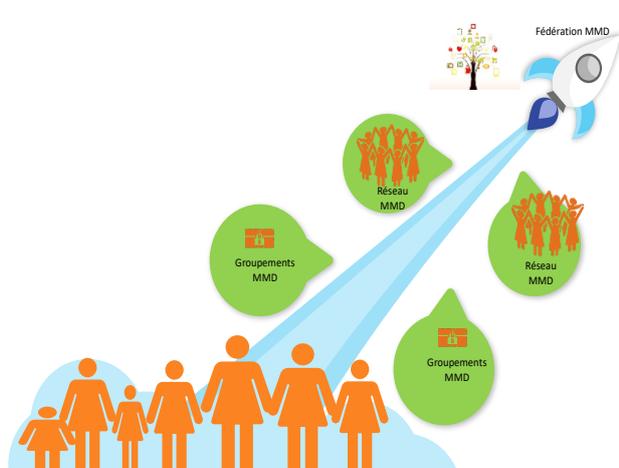
3. RESULTATS

3.1 BREVE DESCRIPTION DE L'APPROCHE MMD DE CARE

Le MMD est un sigle en Haoussa qui veut dire Mata Masu Dubara, en anglais « Women on the Move » et en français « femmes ingénieuses ». C'est une approche ingénieuse d'intervention en co-apprentissage avec les populations sur la base de la tontine traditionnelle par CARE Niger depuis les années 1991. Cette approche vise à toucher les couches des populations les plus vulnérables en particulier les femmes défavorisées des milieux rural et péri-urbain. La phase pilote a débuté à Maradi dans le département de Guidan Roumji et a évolué avec une expansion dans d'autres régions du pays notamment Tahoua et Zinder, puis Diffa, Tillabéry et Dosso, passant de la tontine traditionnelle en ladite moderne avec une organisation institutionnelle et financière inspirée des connaissances empiriques de la vie associative. L'expansion du système a surtout concerné que le milieu rural agricole sédentaire. C'est le projet FACES exécuté dans la zone d'Agadez et PROGRES dans la zone nord de Maradi qui l'ont adapté aux communautés semi-sédentaires très souvent mobiles vivant d'élevage et d'une agriculture essentiellement de rente. Aujourd'hui, l'approche MMD a pris une envergure nationale ; mieux elle a été reproduite dans une dizaine de pays en Afrique de l'Ouest et de l'Est, en Asie et en Amérique Latine dans des pays comme l'Équateur, etc. Avec les différentes phases quadriennales, les projets MMD ont intégré des outils de planification et de suivi-évaluation et des cadres conceptuel SCVM et genre. Il y avait aussi un renforcement de l'encadrement technique avec l'introduction de l'approche participative et des formations diverses selon les besoins et un transfert de connaissances et de techniques au niveau local avec l'introduction des relais locaux. D'un point de vue méthodologique, CARE a élaboré des guides et stratégie MMD et a adopté MMD comme approche dans ses projets dans d'autres secteurs. L'approche MMD vise d'une part à renforcer l'agence (pouvoir interne) des femmes, c'est-à-dire leurs connaissances, capacités et estime de soi, afin de leur donner les outils dont elles ont besoin pour se réaliser sur le plan économique, social et politique. D'autre part, dans le but de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, l'approche cherche à modifier les structures mêmes qui conditionnent cette approche. Aujourd'hui dans ses stratégies sectorielles 2030, CARE envisage de continuer à renforcer les capacités d'agir individuelles et collectives des femmes en vue de transformer les structures et les relations au sein des communautés par le développement favorable des influences des femmes et la transformation de cadre structurel notamment les normes et les valeurs sociales.

3.2 RESEAUTAGE ET PENETRATION DES MMD

3.2.1 LE RESEAUTAGE



Le réseau peut être défini comme la coopération formelle ou informelle entre plusieurs organisations ayant un intérêt commun pour l'atteinte d'un but commun implicitement ou explicitement formulé d'où l'appellation de mouvement social. Les réseaux sont fortement motivés par l'inclusion financière dans un contexte de pauvreté généralisée, les aspects collectifs non-financiers prennent le pas sur aussi la vision à long terme des réseaux. Les organisations MMD au Niger ont évolué de groupements en réseaux et fédérations.

Figure 2. Processus de mise en réseau des groupements MMD

Les groupements : Que ce soit en milieu rural ou urbain, le profil d'un groupement MMD demeure les femmes vulnérables et qui se constituent par affinité qui bénéficient d'activités génératrices de revenus (ex. fabrique de savon, extraction d'huile, restauration dans la rue, embouche, BC et BAB) et l'aide mutuelle et d'urgence fournie aux membres et, souvent, aux non-membres. Ce sont en majorité des femmes pauvres et analphabètes, de plus en plus accablées par la nécessité d'assurer la résilience de leurs ménages. Les femmes détiennent et contrôlent des ressources productives. La réalisation de cette percée est soutenue par les hypothèses suivantes : « l'amélioration des ressources financières des femmes entraîne une meilleure considération, une plus grande participation communautaire et l'amélioration du niveau d'autonomisation des femmes qui entraîneraient l'accès et le contrôle des ressources productives par les femmes ». Il est signalé dans les villages de la zone d'intervention du programme PROMESS que la participation des femmes aux activités des groupements et réseaux MMD, les rend plus autonomes, économiquement, socialement et politiquement. Elles acquièrent et contrôlent de plus en plus des actifs productifs en plus des biens portables et des petits ruminants. Plus de 51% des femmes MMD détiennent et contrôlent des ressources productives. Les principales ressources déclarées sont : les biens portables (équipements ménagers, meubles,), la terre, les maisons, les petits ruminants, production agricole, gros ruminants, bijoux et épargne en espèces, les biens fonciers. Mieux 48% d'entre elles (des femmes et des filles) rapportent avoir démarré ou développé leurs AGR à travers l'augmentation de leur ressources et actifs productifs contribuant ainsi à l'amélioration de leur niveau de revenu propre et ceux de leurs ménages. Pour cette année 2022, on note 27 195 groupements dans les zones d'intervention de CARE au Niger.

Les réseaux : Depuis sa création en 1991, au Niger, le modèle du Groupement MMD s'est étendu à toutes les régions du pays avec un total de 712 439 membres sur la base des données des programmes existants de CARE et des ONG internationales. Tandis que les réseaux sont fortement motivés par l'inclusion financière dans un contexte de pauvreté généralisée, les aspects collectifs non-financiers prennent le pas sur la vision à long terme des réseaux. Les réseaux ont été formés dans les zones des programmes de CARE. Pour cette année 2022, on note 723 réseaux MMD de CARE (tableau 1).

La fédération : Une fédération regroupe trois réseaux ou plus, issus de différents villages ou quartiers de la même municipalité. L'adhésion varie de cinq à 18 réseaux membres, indiquant une forte variation dans la taille et la constitution des fédérations. La première fédération de Niamey était née en 2005. Les fédérations dans les zones rurales ne se sont étendues qu'au cours des 5 dernières années. Les fédérations sont en adéquation avec la municipalité et leur pouvoir collectif leur permet de mobiliser une force de changement plus forte pour faire avancer l'égalité de genre à une échelle plus grande en forgeant des relations avec d'autres acteurs de la société civile et en attirant plus de partenaires pour apporter soutien technique, formation, etc. Les femmes des réseaux et des fédérations ont toutes joué un rôle actif dans la promotion de l'entrée des femmes en politique, ce qui inclut l'élection des femmes des MMD. Les réseaux et les fédérations ont obtenu des résultats remarquables dans de nombreux domaines pour les femmes et les filles, comme la promotion de l'éducation des filles, la lutte contre le mariage des enfants, la participation aux affaires publiques, l'accès à la terre, les activités collectives génératrices de revenus, allègement des tâches domestiques, le gaspillage des ressources des femmes lors des événements sociaux (dépenses ostentatoire). Que ce soit en milieu rural ou urbain, le profil d'un groupement MMD demeure les femmes vulnérables qui bénéficient d'activités génératrices de revenus (ex. fabrique de savon, extraction d'huile, restauration dans la rue) et l'aide mutuelle et d'urgence fournie aux membres et, souvent, aux non-membres. Les ressources générées bénéficient au ménage (alimentation, santé et éducation) et permettent de surmonter les périodes difficiles. L'adhésion varie de cinq à 18 réseaux membres, indiquant une forte variation dans la taille et la constitution des fédérations. Si la première fédération de Niamey est née en 2005, les fédérations dans les zones rurales ne se sont étendues qu'au cours des deux dernières années. Les fédérations sont en adéquation avec la municipalité et leur pouvoir collectif leur permet de mobiliser une force de changement plus forte pour faire avancer l'égalité de genre à une échelle plus grande en forgeant des relations avec d'autres acteurs de la société civile et en attirant plus de partenaires pour apporter soutien technique, formation, etc. Les femmes des réseaux et des fédérations ont toutes joué un rôle actif dans la promotion de l'entrée des femmes en politique, ce qui inclut l'élection des femmes des MMD. Les réseaux et les fédérations ont obtenu des résultats remarquables dans de nombreux domaines pour les femmes et les filles, comme la promotion de l'éducation des filles, la lutte contre le mariage des enfants, la participation aux affaires publiques, l'accès à la terre, les activités collectives génératrices de revenus, allègement des tâches domestiques. Pour cette année 2022, on note 36 fédérations MMD de CARE au Niger (tableau 1).

Tableau 1. Réseautage de modèle MMD par région du pays

Régions	Groupements	Réseaux	Fédérations
Agadez	105	0	0
Dosso	293	21	0
Maradi	6230	50	6
Niamey	3509	418	10
Tahoua	5343	93	5
Tillabéri	5770	86	7
Zinder	5945	55	8
Total	27195	723	36

Ces données sont spécifiques au CARE International Niger

3.2.2 TAUX DE PENETRATION

Le taux de pénétration national sous les différents programmes de CARE est de 13,75% chez les femmes âgées 15-64 ans. Cependant lorsque nous prenons l'effectif des femmes dans les régions MMD CARE Niger sans tenir compte de l'âge, le taux national revient à 2,27%. Par région, il est le plus élevé Niamey (12,68%), comparé à celui de toutes les autres régions du Niger (figure 1). Il faut noter que Dosso n'a pas connu PROMEESS II, ce qui explique l'absence de fédérations MMD qui ont commencé durant cette phase. Également notons aussi que, PROMEESS N'intervient pas actuellement à Diffa et à Agadez.

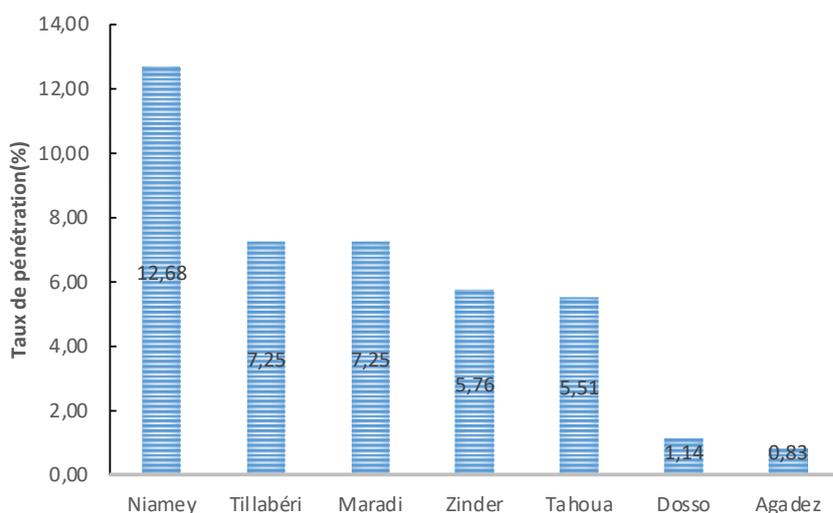


Figure 3. Taux de pénétration de l'approche MMD au Niger sous la base des données de CARE Niger.

3.3 EFFETS/EVIDENCES DE L'APPROCHE MMD SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES ET JEUNES FILLES

Pour rédiger le rapport en rappel, nous avons axé notre analyse d'abord sur le développement de l'estime de soi, les aspirations, connaissances et les compétences des femmes. Enfin les évidences en matière de la capacité développée des femmes à transformer les normes et les valeurs sociales inhérentes à l'inégalité du genre et à l'autonomisation des femmes de même qu'à changer les relations de pouvoir d'ordre institutionnel, de citoyenneté et d'activisme à toutes les échelles de la vie ont été abordées.

3.3.1 LA VOIX ET LEADERSHIP FEMININ

Le processus et les effets produits par l'approche MMD sur la thématique voix et leadership féminin sont décrits dans la figure 4 suivante. Les détails sont donnés dans les sections suivantes.

a) Processus pour le leadership féminin

Le processus pour le renforcement du leadership féminin a été basé sur les points essentiels suivants :

Développement de pouvoir individuel et collectif

- Grandes mobilisations et sensibilisation
- Formation des femmes MMD
- Activation du réseautage et la mise en collaboration des femmes avec d'autres acteurs de développement
- Parrainage des femmes MMD
- Renforcement de cadre institutionnel
- Inclusion de tous les acteurs

Engagement des hommes

- Allègement des tâches ménagères
- Accès aux ressources économiques et l'autorisation de fréquenter les centres de santé
- Prise en compte de l'avis de la femme au sein du ménage / communauté
- Accès aux espaces de dialogue et de partage

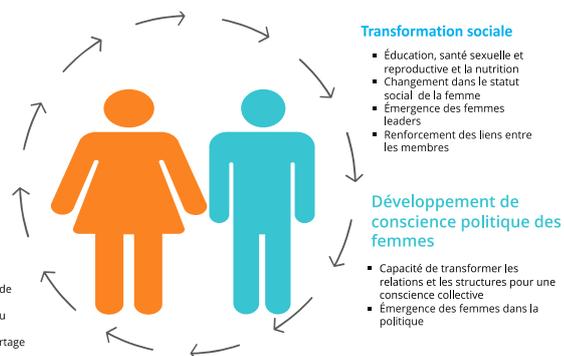


Figure 4. Processus et évidences de l'approche MMD sur la voix et le leadership des femmes

La grande mobilisation et sensibilisation : cette étape se présente sous forme de grande rencontre dans les régions du pays en vue d'engager le dialogue social. Une évaluation interne réalisée par CARE Niger en 2008 rapporte notamment que, durant l'année 2007, 15 fora pour le dialogue social avaient été organisés dans quatre régions du Niger, soit Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéri, avec la participation au total 1 749 individus. Les liens tissés par le biais du dialogue social, du réseautage et d'autres activités communautaires dans le cadre du programme MMD ont également contribué à renforcer de manière significative la cohésion sociale. Une enquête conduite auprès de 606 ménages dans le cadre du Rapport système suivi des impacts de 2011 révèle notamment que les femmes MMD ont généralement une perception plus positive par rapport à leur niveau d'inclusion sociale que les femmes non MMD. En effet, de nombreuses femmes ont développé une relation de confiance avec les leaders communautaires, vers qui elles peuvent se tourner en cas de nécessité. De plus, les réunions hebdomadaires des groupements et fora organisés par les réseaux MMD donnent également l'opportunité aux femmes de se réunir et de discuter de leur situation personnelle. Les membres du groupement offrent leur support moral aux femmes en difficulté et peuvent les aider à chercher de l'aide en matière de santé sexuelle, nutrition, éducation et droit légaux. Le Rapport Système et suivi des impacts de 2011 cite notamment quelques exemples où des femmes MMD sont venues en aide à d'autres femmes MMD ayant souffert de violence conjugale. De plus, le Rapport global de suivi des groupements libérés de 2013 estime que les structures MMD ont contribué au renforcement des liens sociaux entre les femmes MMD qui offrent notamment à leurs consœurs des services de garde d'enfants.

La formation des femmes MMD : les formations ont porté sur tout ce qui crée l'estime de soi, les compétences et les connaissances des femmes. Ainsi, les formations pour le renforcement des capacités sont organisées de façon à mieux encadrer les femmes MMD sur des thèmes touchants le pouvoir social, notamment le droit, la santé, la nutrition, l'IST/SIDA. Pour cela, il est clairement ressorti que les femmes de MMD disposent d'un agenda politique collectif partagé basé sur un plan d'action qui vise à éliminer les barrières pour les femmes et les filles qui sont communes à plusieurs villages, pour lesquelles elles peuvent ensuite plaider au niveau national dans le cadre du Congrès du MMD. Ces stratégies comprennent des microprojets au niveau communautaire, le service à la communauté, le soutien social aux membres des MMD et à leurs familles, le lobbying et le plaidoyer, la sensibilisation du public aux questions des droits des femmes à travers des canaux ciblés, et à briguer des postes politiques.



L'activation du réseautage et la mise en collaboration des femmes avec d'autres acteurs de développement : d'un point de vue structurel, les femmes MMD disposent d'un réseautage bien structuré et assez représentatif de l'échelle locale à l'échelle nationale. La participation des femmes aux activités des groupements et réseaux MMD, les rend plus autonomes, elles acquièrent et contrôlent de plus en plus des actifs productifs en plus des biens portables et des petits ruminants. Mais cela est possible par la réalisation des actions par CARE.

Il s'agit du renforcement des capacités des institutions en genre et masculinité au bénéfice des leaders de certaines institutions qui sont les Chefs des villages/quartiers, Enseignants, École des maris, communes, services techniques, Paires éducateurs, Partenaires, Plateforme/réseau; Création d'alliances stratégiques genre (GCC, Plateformes, Réseaux, Communes Sultanat) ; Célébration de la journée nationale des femmes du 13 mai de chaque année ; le maintien de la fille à l'école ; l'allègement des tâches des femmes et la participation de celles-ci aux prises de décisions ; ferme engagement des leaders coutumiers, religieux ; alliances créées avec les autres OCB et la synergie avec les communes ; existence de mécanismes fonctionnels de soutien communautaire pour la protection

des femmes et des filles vulnérables, et plus de fréquentation des centres de santé. Elles sont fortement motivées par les rendements du capital social qui aident à bâtir leur statut social par le pouvoir de leur présence et de leur mobilité.

Le parrainage des femmes MMD : Dans le but de favoriser l'intégration sociale des femmes MMD, CARE Niger a notamment appuyé une activité basée sur le dialogue social en créant des espaces de discussion pour les groupements/réseaux MMD et autres acteurs de la communauté afin de favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes et d'améliorer la gouvernance au niveau communautaire. Le cas le plus marquant de parrainage a été illustré dans la participation dans la vie politique des femmes. En effet, une évaluation de 2008 sur le réseautage révèle notamment que les relations tissées par les réseaux MMD ont permis d'augmenter la participation politique des femmes MMD, notamment en organisant des formations préparatoires et en apportant un soutien aux dépôts de candidatures féminines lors des élections.

b) Transformation sociale

Éducation, santé sexuelle et reproductive et la nutrition : il ressort de cette partie que les femmes MMD sont généralement en faveur de la scolarisation des jeunes filles et sont également plus enclines à adopter des comportements favorables à leur santé reproductive et sexuelle que les femmes non MMD puisque ces premières ont généralement plus de connaissances en la matière que celles n'ayant pas reçu de formations. Cependant, en termes de résultats concrets, l'enquête révèle que seulement 37,6% des femmes enquêtées en 2011 faisaient des choix informés concernant leur santé sexuelle et reproductive, soit une augmentation de 2% comparé à 2009. Une nette amélioration a été constatée dans le rapport d'évaluation de PROMESS en 2018. Avec la ZIP, 6563 femmes ont été sensibilisées sur la SSR en 2021. Selon le groupe d'âge, la connaissance des SSR est moins renforcée chez les jeunes de moins de 18 ans quel que soit le sexe. Par exemple, 65% de femmes de 18 ans et plus ont affirmé connaître les services SSR contre 32% de femmes de 15-17 ans. Il en est de même chez les hommes, où on enregistre 47% pour la tranche d'âge de 18 ans et plus contre 32% pour la tranche d'âge 15-17 ans. On constate un écart d'au moins 15% entre les femmes membres d'organisation et les femmes non-membres ; et un écart de 20% entre les hommes membres que les hommes non membres.

Dans l'ensemble, les enquêtés n'ont pas une bonne connaissance des pratiques SSR. En effet, parmi ceux qui connaissent les services de santé de la reproduction, un peu moins de la moitié d'entre eux (46% des femmes et 49% des hommes) ont pu citer au moins trois bonnes pratiques SSR. On ne perçoit pas de grande différence chez les hommes. Les femmes de 18 ans et plus (52%) ont pu citer au moins trois bonnes pratiques SSR que les filles de 15-17 ans (33%). Il en est de même pour les hommes où on enregistre 50% pour les hommes de 18 ans et plus et 40% pour les jeunes garçons de 15-17 ans. La participation des femmes aux associations renforce leurs connaissances sur les services SSR. Parmi les femmes et filles ayant entendues des services SSR et qui ont pu citer au moins trois bonnes pratiques, 50% sont membres des associations et 39% ne sont membres d'aucune association.

La baisse de la mortalité maternelle et infantile était attendue comme impact de l'amélioration d'un certain nombre de conditions notamment celles de (i) l'accès et de la qualité des services de santé, (ii) du pouvoir économique des femmes, (iii) de l'équilibre dans les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans les ménages. Il est observé une nette amélioration de la participation des femmes à la prise de décision au sujet de leur santé sexuelle et reproductive. Déjà en 2014, l'évaluation finale de PFF relevait une augmentation de 23,32 % de la proportion des femmes qui déclarent faire de choix éclairés par rapport à leur santé sexuelle et reproductive. Cette proportion était passé de 35,58 % à l'étude de base en 2009 à 58,9 % en début 2015. Ceci est fortement lié à l'augmentation de leur niveau d'influence dans le ménage, et démontre un

changement dans les relations à l'intérieur des couples, dans les régions de Tillabéri, Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey. L'engagement des hommes à soutenir les actions de santé-nutrition et l'allègement des tâches des femmes est devenu une réalité dans les zones du programme PROMESS.

Eu égard à ces efforts, même si au stade actuel, données quantitatives sont quasiment inexistantes, de témoignage des femmes a montré que dans beaucoup de villages MMD, on assiste à une réduction de mariage précoce des jeunes filles par leurs maintiens à l'école. Ce qui est un changement considérable comparé à la perception passée où une fille exclue de l'école est fêtée avec des festivités. De nos jours les femmes ont pris conscience et participe activement aux suivis et besoins journaliers de leurs scolaires. Les femmes organisées en groupement ont acquis des pouvoirs d'attaquer avec succès les cas de mariage précoce. Au cas échéant, les femmes arrivent à conscientiser les deux familles des mariées pour la grossesse retardée afin que la fille n'atteigne la maturité physiologique. Ce qui est une transformation des normes sociales assez importante quand on sait que dans beaucoup des sociétés nigériennes, un couple sans grossesse précoce est interprété « d'impuissance chez l'homme » et ce dernier est méprisé par ses pairs et la jeune dérangée par son entourage. Avec la dynamique MMD, le retard de grossesse chez les jeunes mariés n'est plus considéré comme un problème.

Changement dans le statut social : la revue à mi-parcours du « Programme leadership des filles et des femmes », révèle notamment que les AGR entreprises par les femmes MMD leur ont permis d'acquérir et de contrôler des biens productifs habituellement possédés par des hommes. Les femmes MMD se considèrent comme moins pauvres, plus propres, plus éclairées, parfois alphabétisées, respectées dans la communauté et capables de parler en public. En somme, l'ouverture d'esprit des femmes et la dynamique impulsée par le MMD a rendu les femmes encore plus avides de connaissances et de capital pour d'une part, satisfaire leurs ambitions économiques et de l'autre satisfaire des intérêts d'un ordre beaucoup plus stratégique. En effet, une enquête conduite auprès de 606 ménages dans le cadre du Rapport système suivi des impacts de 2011 indique que 45% des femmes MMD enquêtées rapportent avoir participé au moins une fois dans un organe de prise de décisions communautaires, comparativement à 30% pour les femmes non MMD. Tout récemment avec l'intervention du projet WLIE, on note une nette amélioration de rôle de la femme dans les instances de prise de décision. Initialement les femmes sont absentes dans ces instances. Mais maintenant, celles-ci sont présentes activement dans des réunions formelles à 96% des femmes avec des rôles variés. Par l'acquisition de ces compétences, on peut affirmer que dans les zones des programmes de CARE Niger, les femmes accumulent les ressources et jouissent de plus en plus de leur droit de propriété, elles détiennent plus de ressources de valeurs dont elles décident de l'utilisation. L'existence de MMD démontre que l'approche a renforcé de façon significative l'empowerment économique chez certaines femmes MMD puisqu'elle a contribué à augmenter leur accès à des ressources économiques.

L'approche MMD a créé des capacités (capacités économiques et financières, capacités sociales, capacités éducatives, etc.) qui sont utilisées par la suite dans l'amélioration du bien-être : alimentation, conditions de vie (logement, EHA, etc.), éducation, santé, etc. L'accroissement des opportunités financières et économiques et la diversification des opportunités de revenu renforcent encore davantage les capacités financières, notamment sous la forme d'un accroissement du revenu. L'utilisation du revenu améliore par la suite le bien-être.

Grace à toutes les compétences acquises et les pertinences des femmes, dans certains villages, certaines réunions qui engagent la vie des populations ne peuvent se tenir sans la présence des femmes leaders MMD. On assiste à l'émergence des femmes chefs du village ou intérimaire du chef de village. Ce qui est une avancée quand on sait dans la plupart de nos sociétés dans le temps passé, les femmes ont droit très peu à la parole en plus forte raison chef du village.

Émergence des femmes leaders : Les femmes MMD ont réussi à transformer les normes sociales par consensus et à obtenir une base de soutien dans leurs contextes locaux respectifs afin qu'elles puissent continuer à travailler collectivement. En se regroupant en réseaux et fédérations, les membres MMD ont encore plus consolidé leur pouvoir collectif. Le nombre de candidatures MMD présentées aux élections municipales de 2011 est passé à 279, et 140 d'entre elles ont été élues au poste de conseillère municipale. De 2004 à 2011, les femmes candidates aux élections municipales s'est multiplié par 2,4 et le nombre des élues par 3,1. C'est ainsi que l'Assemblée Nationale du Niger a voté en octobre 2014 la loi qui rehausse le quota des femmes aux postes électifs de 10 à 15%. Pour les élections législatives de février 2016, sur les 171 députés titulaires élus, 25 sont des femmes soit 14,61%. Mais on constate une amélioration, qui passe de 14 élues en 2004 soit 12,38% à 15 aux élections de 2011 (13,27%). En 2008, dans son rapport du Programme MMD et leadership, explique pour développer les relations de partenariat, les femmes MMD invitent les autorités communales à prendre part aux réunions hebdomadaires des caisses. En retour, ces leaders ont invité les femmes à participer aux réunions de la commune. En effet, une enquête conduite auprès de 606 ménages dans le cadre du Rapport système suivi des impacts de 2011 indique que 45% des femmes MMD enquêtées rapportent avoir participé au moins une fois dans un organe de prise de décisions communautaire, comparativement à 30% pour les femmes non MMD. Les groupements MMD qui ont répondu au départ à un besoin immédiat d'épargne et de crédit des femmes ont, avec leur expansion et l'évolution de leur structuration (réseaux), permis à des femmes membres d'accéder à des postes électifs dès 2004. Depuis lors, la croissance des structures MMD a continué à mettre l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles en général, plutôt que de se concentrer exclusivement sur leurs besoins financiers. Avec la présente législature, on enregistre 265 femmes MMD conseillères au Niger et 3 députés dont une à Tahoua, à Zinder et à Niamey.

Ainsi, le programme MMD a beaucoup contribué à améliorer le niveau de représentation des femmes dans les instances des élues au niveau local, régional et national. D'abord au niveau local l'enquête réalisée en 2014 révèle qu'en moyenne 67% des femmes élues en zones rurales sont MMD et certaines ont émergé en tant que mairesse et vice-maires. L'un des grands succès a noté c'est que le programme MMD a renforcé le leadership et a doté des élues d'un bagage qui augmente leur chance de briguer un second mandat. C'est le cas de la conseillère de Tchadoua dans la région de Maradi qui est la seule élue a brigué un second mandant sur 15 élus au premier mandat. Elle affirme avoir connu ce succès grâce au programme MMD. En dehors d'elle il y a plusieurs d'autres cas dans la région de Tahoua. Ensuite au niveau régional, le programme a permis l'émergence des femmes leaders jusqu'aux conseils régionaux. La mission a rencontré plusieurs cas où les femmes MMD engagées ont réussi a percé jusqu'à ce niveau. Le niveau de représentation des femmes MMD aux conseils régionaux peut être estimé à 20%. Enfin au niveau national, C'est un succès remarquable de savoir qu'une députée à l'assemblée nationale est un leader MMD. En effet si le succès du programme plus ou moins faible en termes de représentation nationale, il convient de rappeler que plus de 70% ces élues MMD interrogées lors de l'enquête nourrissent sérieusement l'ambition de devenir député. Certaines se préparent déjà pour les échéances prochaines.

En dehors de la représentation politique de ces femmes, nous notons de grands succès au niveau du nombre de femmes qui affirment pleinement leur leadership en assumant des responsabilités au niveau de leur groupement, des fédérations, des commissions, etc. Sur les 4 453 femmes MMD accompagnées dans la région de Tillabéry, 266 sont devenues leaders et assument des postes de responsabilité au niveau de leur groupement et fédération en tant que présidente, SG, trésorière. Dans la région de Tahoua, elles sont plus 253 femmes sur les 33 123 accompagnées qui n'ont seulement affirment leur leadership dans les fonctions qu'elles assument mais se sont distinguées dans bien d'autres choses.

On peut noter également que le programme a créé aussi chez des femmes accompagnées une dynamique politique particulière. Elles ont pris conscience de la nécessité de s'impliquer et de s'intéresser à la politique car c'est en faisant ainsi qu'elles pourront améliorer leur niveau de participation aux prises de décision. En effet les femmes du groupement MMD soutiennent les autres candidates et le nombre de femmes qui déposent leur candidature ne fait que croître. Le programme a permis aussi la mise en place des réseaux et des fédérations de groupements MMD ce qui a amélioré leur visibilité et leur pouvoir de négociation. Les femmes leader commencent par s'engager dans les activités communautaires et amorcent un début de contrôle citoyen. Enfin les femmes élues ont réussi à introduire un plan de plaidoyer au Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfance.

Renforcement des liens entre les membres : les structures MMD ont contribué au renforcement des liens sociaux entre les femmes MMD qui offrent notamment à leurs consœurs des services de garde d'enfants (Rapport global, 2013 ; CARE, 2017). Ces biens, individuels ou collectifs, servent d'abord la femme et son ménage. Ils peuvent être affectés à couvrir des dépenses sociales (cérémonies de baptêmes, mariage, frais de santé), mais au Niger, c'est surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire que la contribution des femmes a été cruciale. Les réseaux MMD ont également permis aux femmes d'établir des relations stratégiques leur permettant d'être plus actives dans l'arène sociopolitique et d'augmenter le niveau de solidarité entre elles. Les fédérations sont en adéquation avec la municipalité et leur pouvoir collectif leur permet de mobiliser une force de changement plus forte pour faire avancer l'égalité de genre à une échelle plus grande en forgeant des relations avec d'autres acteurs de la société civile et en attirant plus de partenaires pour apporter soutien technique, formation, etc. Les femmes des réseaux et des fédérations ont toutes joué un rôle actif dans la promotion de l'entrée des femmes en politique, ce qui inclut l'élection des femmes des MMD.

3.3.2 DEVELOPPEMENT DE CONSCIENCE POLITIQUE DES FEMMES

a) Capacité d'agir pour une conscience politique

Les conditions habilitantes ayant favorisé le développement d'une conscience politique des femmes MMD se résument en trois points essentiellement :

(i) D'un point de vue structurel, les femmes MMD sont organisées en réseautage et travaillent en synergie avec des partenaires au développement. En effet, la période 2001-2009 fut marquée par le développement de partenariats et alliances stratégiques entre les groupements de femmes MMD et les acteurs de la communauté, de la société civile et d'organisations internationales. Le mouvement MMD entretient des relations avec l'Association des femmes juristes du Niger (AFJN) et l'Association nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH). Les structures MMD ont actuellement de solides liens de collaboration avec des ONG locales qui travaillent sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. La collaboration avec les partis politiques a été essentielle pour faire avancer l'égalité de genre dans l'accès aux droits politiques, en dépit des cas d'attitudes patriarcales et de la partisanerie. Les membres du MMD maintiennent aussi une bonne collaboration avec les autorités locales pour influencer leurs plans de développement et faire entendre leurs revendications. Toutes ces relations visent la diversification des activités économiques ainsi que des actions et intérêt pour la politique. De plus, tout comme pour l'empowerment social, les liens établis entre les femmes MMD et autres partenaires dans le cadre de l'activité de réseautage ont fortement contribué à l'empowerment politique des femmes. Il faut noter aussi que les relations tissées par les réseaux MMD ont permis d'augmenter la participation politique des femmes MMD, tout en organisant des formations préparatoires notamment sur les techniques de plaidoyer et de communication, l'élaboration de plan de développement communal et le montage de dossier de microprojets et en apportant un soutien

aux dépôts de candidatures féminines lors des élections. De plus, la revue à mi-parcours du « Programme leadership des filles et des femmes », révèle notamment que les AGR entreprises par les femmes MMD leur ont permis d'acquérir et de contrôler des biens productifs habituellement possédés par des hommes qui ont constitué une pierre de lance pour convaincre ses paires.

(ii) D'un point de vue conjoncturel, sur la base de la loi N°2000-008 du 07 juin 2000, le programme MMD fait depuis 2010 du plaidoyer pour la révision à la hausse des quotas électifs et nominatifs des femmes par parce que la participation politique féminine demeure très faible au Niger, avec à peine 13% des sièges de l'Assemblée nationale occupés par des femmes en 2011. Conscient de cette problématique, CARE Niger a mis l'accent sur la participation des femmes à la vie civique dans son programme MMD « Leadership des femmes et des filles 2009-2013 » visant, entre autres, à un changement au niveau des normes sociales et des perceptions vis-à-vis de la participation des femmes dans l'arène politique.

(iii) D'un point de vue opérationnel, les ateliers offerts sur le leadership féminin, la décentralisation, et la bonne gouvernance ont « ouvert l'esprit » des femmes MMD. Ainsi la revue à mi-parcours du programme « Leadership et Empowerment des Femmes et des Filles » ou « Programme LEFF », intervenant dans les régions de Dosso, Tillabéri, Maradi, Tahoua, Zinder, Niamey et ponctuellement Diffa et Agadez, révèle que des campagnes de sensibilisation à cet égard ont été réalisées par les femmes MMD avec l'appui de CARE Niger, touchant approximativement 3 265 hommes visant l'autonomisation des femmes, des filles et leur pleine participation à la vie sociopolitique et économique du pays à diverses échelles. Pour une meilleure représentation des femmes aux postes électifs, CARE Niger a organisé une série d'ateliers de formation pour préparer et accompagner des femmes élues et candidates potentielles aux échéances électorales. Des espaces dit de dialogue ont été créés pour susciter la réflexion des différents acteurs (femmes MMD, élus, administration déconcentrée organismes d'appuis aux collectivités, etc.) pour dégager des propositions novatrices concrètes de démarche consensuelle permettant un dialogue citoyen entre la commune et les femmes MMD. Ces ateliers de formation ont concerné les différents acteurs : maires, conseillères, femmes MMD, services techniques, des Organisation de la société civile pour l'adhésion de ceux-ci et de définir la démarche opérationnelle pour la conduite des espaces de dialogue.

b) Capacité de transformer les relations et les structures pour une conscience collective

Renforcées dans des structures organisées et par des connaissances et compétences d'agir, les MMD se sont lancées d'une part dans la défense des intérêts communs. En effet, plusieurs rencontres, dans les régions de Maradi, de Tahoua et de Tillabéry, ont été organisées et ont servi de tribune aux femmes pour interpeller les responsables des communes sur plusieurs préoccupations et de dénoncer certaines formes de discriminations que vivent les femmes en politique, le mutisme des autorités communales face à la déperdition scolaire des filles, la violence faite aux femmes et la question de l'accès des femmes au foncier. Ainsi, on note comme progrès, les aptitudes des femmes de groupements MMD à influencer la politique locale et à bouger certaines normes sociales. C'est le cas de loi sur le quota au Niger et certaines discriminations positives. D'autre part les femmes de MMD disposent un agenda politique collectif partagé basé sur un plan d'action qui est en adéquation avec leurs énoncés de vision et leurs objectifs. Les plans d'action pour les fédérations visent à éliminer les barrières pour les femmes et les filles qui sont communes à plusieurs villages, pour lesquelles elles peuvent ensuite plaider au niveau national dans le cadre du Congrès du MMD. Ces stratégies comprennent des microprojets au niveau communautaire, le service à la communauté, le soutien social aux membres des MMD et à leurs familles, le lobbying et le plaidoyer, la sensibilisation du public aux questions des droits des femmes à travers des canaux ciblés, et à briguer des postes politiques.

Le programme a créé au niveau des femmes accompagnées une dynamique politique

extraordinaire. Elles ont pris conscience de la nécessité de s'impliquer et de s'intéresser à la politique car c'est en faisant ainsi qu'elles pourront améliorer leur niveau de participation aux prises de décision. Les femmes soutiennent les autres candidates et le nombre de femmes qui déposent leur candidature ne fait que croître. Le programme a permis aussi la mise en place des réseaux et des fédérations de groupements MMD ce qui a amélioré leur visibilité et leur pouvoir de négociation. Les femmes leader commencent par s'engager dans les activités communautaires et amorcent un début de contrôle citoyen. Les femmes élues ont réussi à introduire un plan de plaidoyer au Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfance.

c) Émergence des femmes dans la politique

L'émergence des femmes dans la politique au Niger est traduite en termes des statistiques sur sa participation dans la vie politique à différentes échelles. Appuyées par des groupements et réseaux MMD, 112 d'entre elles ont présenté leurs candidatures aux élections locales de 2004, dont 45 qui ont été élues en tant que conseillères municipales. Le nombre de candidatures MMD présentées aux élections municipales de 2011 est passé à 279, et 140 d'entre elles ont été élues au poste de conseillère municipale. De 2004 à 2011, les femmes candidates aux élections municipales s'est multiplié par 2,4 et le nombre des élues par 3,1. C'est ainsi que l'Assemblée Nationale du Niger a voté en octobre 2014 la loi qui rehausse le quota des femmes aux postes électifs de 10 à 15%. Pour les élections législatives de février 2016, sur les 171 députés titulaires élus, 25 sont des femmes soit 14,61%. Mais on constate une amélioration, qui passe de 14 élues en 2004 soit 12,38% à 15 aux élections de 2011 (13,27%). Durant la dernière législature en 2021, on note un taux des femmes élues de 30,12%. L'analyse des résultats d'une enquête réalisée en 2015 montre que les femmes élues qui ne sont pas avec le programme MMD présentent des insuffisances qu'on ne retrouve pas chez celles qui sont avec le programme. Entre les femmes hors réseau MMD (HR/MMD) en zones rurales et urbaines, la différence est grande du fait du niveau d'instruction. Les femmes en zones rurales sont généralement moins instruites ; ce qui limite leur pleine participation à la vie politique. Tandis que les femmes qui sont avec le programme (SP/MMD) sont différentes des autres. L'écart entre les femmes rurales avec le programme et celles urbaines avec le programme commence par se réduire parce que même si ces femmes rurales n'ont pas un niveau d'instruction acceptable, les différentes formations reçues, l'alphabétisation et les sensibilisations les ont galvanisés et leur capacité sont renforcées pour assumer des responsabilités politiques.

3.3.3 ENGAGEMENT DES HOMMES DANS LA REDUCTION DES INEGALITES FONDEES SUR LE GENRE

a) Cadre interventionnel

Dans le but de réduire les iniquités de genre et d'effectuer un changement durable au niveau des structures qui conditionnent l'environnement dans lequel les femmes vivent, notamment le cadre législatif et les normes sociales, CARE a estimé nécessaire promouvoir un changement au niveau des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes. Ainsi, pour sa part, CARE Niger a engagé de façon progressive les hommes dans le programme MMD, notamment par le biais de campagnes de sensibilisation à travers les structures MMD, la plateforme, les fadas, les clubs d'écoute et les hommes modèles. L'initiative « Engaging Men », émanant du Programme MMD « leadership des filles et des femmes 2009-2013 », témoigne notamment de la volonté de CARE d'impliquer les hommes dans le processus d'empowerment des femmes nigériennes. Le but de cette initiative est notamment de promouvoir des attitudes positives chez les hommes par rapport au respect des normes de genre, ainsi qu'un meilleur partage de la prise de décisions entre hommes et femmes. A titre illustratif, on peut citer le cas des laboratoires des jeunes à dominante masculine qui ont été mis en place par CARE en zone agricole et pastorale et des PCI qui ont joué un rôle important

dans l'épanouissement des femmes et des filles et le questionnement autour des coutumes. En effet grâce au soutien des hommes, les caisses MMD ont permis aux femmes de solliciter des crédits pour subvenir à leurs besoins immédiats ou pour investir dans des activités génératrices de revenus (AGR). Toutefois, la visibilité que les femmes MMD ont acquise à l'intérieur de leur communauté au fil des ans de part leurs activités économiques et alliances avec divers acteurs sociaux (notamment par le biais du réseautage) a contribué à augmenter leur crédibilité vis-à-vis de la société. Les Communications pour un Changement de Comportement (CCC) consistent à l'organisation de caravanes de sensibilisation, de formation, de voyages d'études, d'ouverture des centres d'écoute et à la mise en œuvre de toute autre activité de communications jugée efficace pour un changement de comportement en faveur des plus vulnérables. Les hommes ont été invités, au même titre que les femmes, à participer à cette activité qui s'est déroulée dans les régions de Tahoua, Maradi, Tillabéri et Dosso. En ce qui a trait à la perception des hommes par rapport à la violence basée sur le genre, le Rapport global de suivi des groupements libérés constate notamment un début de conscientisation sociale par rapport à la violence basée sur le genre. La perception des hommes par rapport à la participation des femmes dans les processus de prise de décisions, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée, est en train de changer. Dans le but de favoriser l'intégration sociale des femmes MMD, CARE Niger a notamment appuyé une activité basée sur le dialogue social en créant des espaces de discussion pour les groupements/réseaux MMD et autres acteurs de la communauté afin de favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes et d'améliorer la gouvernance au niveau communautaire

b) Participation masculine pour la réduction d'inégalité basée sur le genre

Plusieurs évidences ont été illustrées sur la participation masculine à la réduction des inégalités basées sur le genre (annexe). Il s'agit entre autres :

Allègement des tâches ménagères : Il s'agit de la prise en charge par les hommes de certaines tâches ménagères telles que la corvée d'eaux, de bois énergie, le balayage de la cour, etc. Ce qui a pour conséquence le gain de temps pour s'occuper d'autres préoccupations telles qu'être régulières dans les centres alphabétisations, aux opérations de caisse des structures MMD, le centre de santé, etc. L'engagement des hommes à soutenir les actions de santé nutrition et l'allègement des tâches des femmes est devenu une réalité dans les zones du programme PROMESS.

Accès aux ressources économiques et l'autorisation de fréquenter les centres de santé : à ce niveau, les femmes ont cité des changements de la part des hommes en leur permettant d'intégrer les structures MMD, de conduire des AGR, d'hériter et mettre en valeur des terrains, d'effectuer les consultations pré et post natales, etc. En effet, le renforcement des capacités des femmes, notamment en matière d'entrepreneuriat et de gestion des AGR, leur a permis d'augmenter leurs revenus et de contribuer davantage aux dépenses du ménage. Dans plusieurs cas, ceci a eu une incidence positive sur la relation de pouvoir que les femmes MMD entretiennent avec leur mari et a contribué à augmenter leur rôle dans la prise de décisions à l'intérieur du foyer. En effet, 93% des 596 femmes MMD enquêtées pour ce rapport estiment que, de façon générale, les AGR contribuent à satisfaire leurs besoins de base ainsi que ceux de leur famille, notamment en matière d'habillement, d'alimentation, de participation aux cérémonies religieuses et sociales et de versement des cotisations hebdomadaires aux caisses MMD, leur donne par conséquent beaucoup plus d'autonomie dans le foyer et dans la communauté. Selon le Rapport global de suivi des groupements libérés de 2013 estime que les structures MMD ont contribué au renforcement des liens sociaux entre les femmes MMD qui offrent notamment à leurs consœurs des services de garde d'enfants.

Prise en compte de l'avis de la femme au sein du ménage / communauté : les hommes ont amélioré le dialogue au sein du ménage qui a amélioré la scolarisation et le maintien des filles

d'être à l'école, d'augmenter la fréquentation des femmes dans les centres alphas et les foyers, réduire le mariage forcé des jeunes, etc.

Accès aux espaces de dialogue et de partage : il a été noté que les renforcements des capacités des femmes leur a permis d'avoir confiance en soi-même et être plus éloquentes et rehaussé leur participation active dans les associations féminines, les réunions, les partis politiques, etc.

D'autre part en ce qui a trait à la perception des hommes par rapport à la violence basée sur le genre, le rapport global de suivi des groupements libérés constate notamment un début de conscientisation sociale par rapport à la violence basée sur le genre, comme le témoigne les 316 dénonciations qui ont été faites par des femmes auprès des autorités en relation à des actes de violence dont elles auraient été victimes. La violence contre les femmes restreint à leur égard un des droits fondamentaux de la personne à savoir le droit à la sécurité. La violence menace la liberté de mouvement, d'expression, etc., elle mine l'estime et la confiance en soi en plus de rabaisser la dignité humaine. Elle limite les choix et empêche les femmes de participer au même titre que les hommes au développement de leur pays. Il y a également un lien de causalité entre la violence fondée sur le sexe et les grossesses chez les adolescentes. La jeune femme est sujette à des grossesses précoces et rapprochées car elle ne peut pas contrôler sa fécondité. Les accouchements des adolescentes souvent difficiles vont jusqu'à la césarienne. Les maladies sexuellement transmissibles y compris le VIH-Sida, les fausses couches, l'insuffisance pondérale des nouveaux nés, la mortalité néonatale et la mortalité maternelle sont également les conséquences visibles des violences à l'égard des femmes. Elle entraîne des conséquences immédiates et à long terme sur la santé mentale et physique, y compris de fortes douleurs, des saignements importants, le risque de tétanos, d'infection, de kystes et d'abcès, et un dysfonctionnement sexuel, etc. Les comportements violents tendent à se répéter d'une génération à une autre et les enfants témoins de violence au foyer sont plus susceptibles d'être malades, d'éprouver des difficultés sur le plan social et d'avoir un faible rendement scolaire. Ces adultes de demain voient leur avenir remis en cause et se jettent dans la délinquance (drogue, prostitution, vol, ...).

Cependant les structures équitables des relations, particulièrement les relations entre les femmes et les hommes, constituent un élément important dans l'empowerment des femmes. L'ESI a présenté à CARE un spectre d'attitudes des hommes envers les femmes et la participation de celles-ci aux MMD. Les vues et réactions des hommes concernant l'empowerment des femmes sont incroyablement diverses. Dans certains cas, les hommes respectent les femmes à cause de leurs contributions au ménage. Dans d'autres, la participation des femmes aux projets ne fait qu'en rajouter à leurs obligations ménagères étant donné que les hommes sont réticents à prendre sur eux le « travail des femmes. » D'autres études ont trouvé que soit les hommes abandonnaient leurs responsabilités, soit ils se sentaient menacés dans la mesure où le pouvoir des femmes augmentait au sein du foyer. Afin de bâtir des alliances entre les hommes et les femmes, l'ESI a insisté sur l'importance des dialogues ouverts entre les deux genres pour discuter et réfléchir sur les questions de genre et de pouvoir dans leurs vies. En Inde, des groupes de femmes ont fortement recommandé que les membres du staff sensibilisent les hommes sur les questions concernant les femmes. Au Niger et au Burundi, CARE a mis les femmes et les hommes ensemble pour travailler sur différentes initiatives, et cela afin de les encourager à travailler ensemble et de dialoguer plus ouvertement les uns avec les autres. Là, des couples se consultaient de plus en plus pour prendre des décisions ; on a rapporté que les maris étaient devenus plus sensibles aux questions de genre, et que la violence domestique avait diminué.

3.3.4 LA JUSTICE SOCIALE ET ECONOMIQUE DES FEMMES

Plusieurs interventions des projets et programmes à travers le modèle MMD ont permis à concourir à l'illustration des évidences sur la justice sociale et économique. La figure 5 suivante présente le cadre créé pour construire la dynamique d'une justice sociale et économique. Les détails suivront avec les sections suivantes.



a) Cadre favorable

L'appartenance de la femme à une structure organisée, genre MMD, FAVORISE AUSSI L'ACQUISITION du pouvoir social, rendu visible à travers le rôle des réseaux et des activités collectives. Cette visibilité est un élément renforçant le positionnement social de la femme et du ménage au sein de la communauté (Rapport d'évaluation NER55). Ceci renforce le leadership de la femme, qui du coup aura pour impact de donner à la femme la capacité de peser sur les décisions du ménage.

Figure 2. Cadre favorable développé par l'approche MMD pour une justice sociale

Cela a un impact positif sur la scolarisation des enfants, notamment des jeunes filles, évitant ainsi les mariages précoces des jeunes filles très fréquentes dans le contexte d'un pays comme le Niger. Cela a été bien illustré par les femmes participant à l'atelier « *outcome harvesting* », où elles affirment que la confiance en soi a fait en sorte que les femmes peuvent prendre la parole dans les assemblées et défendre leur point de vue, ont développé le leadership qui leur permettent de faire le plaidoyer pour leur autonomisation et le bien de la communauté, etc.

D'une part, le rapport Système suivi des impacts de 2011 rapporte que le pourcentage des femmes enquêtées étant capables d'opérer des choix économiques viables a augmenté de 55,56% en 2009 à 78% en 2011. Selon une enquête conduite auprès de 9 136 femmes MMD dans le cadre du Rapport Global de suivi des groupements libérés de 2013, 86% d'entre elles pratiquent des activités génératrices de revenus individuelles dont le petit commerce, la transformation de produits agro-alimentaires, l'élevage et l'embouche, le stockage et la vente de produits agricoles, la vente de produits de cueillette et le tissage de nattes.

En 2015, CARE Niger a fourni des efforts importants pour créer les conditions de la prise en compte effective de la dimension GED (Genre, Équité et Diversité) dans les programmes, les attitudes et les comportements de MMD de tous les jours. Au début le projet pilote qui a pour l'idée la pratique des tontines après pour but d'aider les femmes à faire face à leurs nombreuses responsabilités en leur facilitant l'accès aux ressources financières et techniques par le biais de l'épargne et du microcrédit. Compte tenu de son importance, au fil des ans, le programme MMD de CARE Niger a contribué à la création de plusieurs caisses MMD qui ont permis à des milliers de femmes nigériennes d'épargner de l'argent. Ceci a ouvert leur fenêtre d'opportunités en matière d'investissements, leur permettant ainsi de faire une meilleure utilisation future de l'argent épargné. Les crédits empruntés dans le cadre du programme, ainsi que le rendement sur les cotisations hebdomadaires, ont permis aux participantes de financer leurs propres AGR. L'entrepreneuriat est un outil important de l'autonomisation financière des femmes par la création de l'estime au sein de son ménage et de sa société. Plus de 70% des femmes MMD sont actives dans les AGRs et contribue à préserver la dignité de ménage et communautaire à travers la prise en charge alimentaire, les soins et de l'éducation des enfants.

La mise en réseau des groupements MMD et les partenariats établis dans le cadre du programme MMD à partir de 2001 ont été essentiels au pouvoir économique des femmes MMD et ce, surtout au niveau collectif. L'activité du réseautage avait pour but de renforcer les relations inter-

groupements et de promouvoir mener les activités économiques entre ceux-ci. De plus, les divers partenariats établis entre les réseaux MMD et les organisations de la société civile/organisations internationales dans le cadre du réseautage ont notamment permis aux femmes de diversifier et renforcer leurs activités économiques. Le réseautage a aussi été essentiel pour le développement de partenariats entre les institutions de micro-finances et les femmes qui désirent entreprendre des AGR de plus grande envergure. Toutefois, la visibilité que les femmes MMD ont acquise à l'intérieur de leur communauté au fil des ans de part leurs activités économiques et alliances avec divers acteurs sociaux (notamment par le biais du réseautage) a contribué à augmenter leur crédibilité face aux institutions de micro-finance. Cela s'est aussi illustré par l'implication des femmes dans les instances de prise des décisions à tout le niveau.

Dans le cadre du Projet Linkage mis en œuvre en 2004-2005 le programme MMD a facilité la mise en contact entre ces institutions et les groupements et réseaux MMD désirant obtenir des prêts additionnels, en plus de leur octroyer des formations en matière de micro-finance (par exemple, sur la sollicitation de crédit et montage de dossiers, la mobilisation de fonds de garanti, les risques de surendettement, etc.).

Une masse critique d'organisations de producteurs est capable d'influencer les stratégies par la création d'un environnement propice qui protège les producteurs dans leurs activités de production et de commercialisation. La nouveauté pour l'année 2015 a été le renforcement de la confédération GATANCI et de ses 8 fédérations avec l'appui de la FAO et la mise en place des Plateformes d'Innovations dans 5 Communes avec une structuration à l'échelle du village, des grappes de villages, et communale avec le programme DRyDEV. Aussi, 578 Comités de développement locaux parmi lesquels ont compte de SCAP/RU, des OSV, des COFO, de groupements féminins MMD, des Comités de Gestion (CDG) de banques d'aliments bétails, de banques céréalières, de warrantage, du Petit élevage, des comités de plainte etc. ont été mis en place. Ces comités ont bénéficié de formations pour une meilleure gestion de leurs activités. On note également des appuis aux Groupements MMD et aux organisations de Producteurs, dans la conduite des champs collectifs dans 25 communautés dans la zone de Maradi avec l'initiative GARIC et le renforcement des capacités des organisations et leur structuration en réseaux et/ou plateforme pour conduire des actions de plaidoyer aux niveaux local, national et international avec l'initiative ALP.



b) Développement d'activités génératrices de revenu (AGR)

Selon la même précédente étude, au niveau communautaire, 36% des groupements MMD enquêtés exercent des activités génératrices de revenus collectives dans le but de générer des profits importants sur le capital épargné dans les caisses et qui seront plus tard répartis entre les membres du groupement ou utilisés pour l'achat de biens communs. Le maraichage, l'embouche, la transformation agroalimentaire et le stockage constituent les principales AGR collectives entreprises par les groupements MMD.

D'autres AGR sont également entreprises de façon collective, notamment les banques céréalières, l'extraction d'huile d'arachide, la fabrication de cosmétiques, l'élevage et autres. L'existence de mutuelles gérées par des femmes démontre que l'approche a renforcé de façon significative le pouvoir économique chez certaines femmes MMD puisqu'elle a contribué à augmenter leur accès à des ressources économiques. Cependant, l'atelier « outcome harvesting » fait ressortir à l'état actuel que : une mutuelle est fonctionnelle à Niamey ; celle de Say n'est plus fonctionnelle ; un projet de mutuelle à Bagaroua est avorté. Le montant cumulé octroyé aux groupements MMD à travers les projets et les Institutions de Micro Finance pour la conduite de Activités Génératrices de Revenus (AGRs) a été de deux cent quarante – neuf million huit cent quarante mille huit cent

quatre-vingt – quinze (249 840 895) francs CFA entre 2002 et 2012. Les montants octroyés en 2006 et 2021 ont été les plus élevés et ont représenté 67% du cumule. Les AGR permettent de rehausser le pouvoir économique des femmes du groupement et « l'amélioration des ressources financières des femmes entraîne une meilleure considération, une plus grande participation communautaire et l'amélioration du niveau d'autonomisation des femmes qui entraîneraient l'accès et le contrôle des ressources productives par les femmes » (Rapport annuel, 2015), confirmé lors de l'atelier. En effet, les activités d'AGR couplées avec la banque céréalrière et l'élevage permettent d'avoir progressivement une résilience durable. Les familles peuvent exercer des AGRs en plus de l'agriculture et l'élevage pour assurer des revenus et des compléments alimentaires tout au long de l'année. Progressivement, on observe une évolution dans la valeur des AGR, ainsi l'achat en compléments alimentaires la première année fera place à l'achat de petits ruminants l'année suivante, puis de gros ruminants, puis de terres, etc. (CARE International Niger, 2015).

Tel que mentionné dans la section précédente, la majorité des femmes MMD entreprennent des AGR individuelles, tandis que plus du tiers des groupements et réseaux MMD exercent ce genre d'activités collectivement. Selon le Rapport Global de suivi des groupements libérés pour 2013, le fonds de roulement des AGR pratiquées par les femmes MMD a connu une évolution positive dans le temps. En moyenne, le fond actuel des AGR a plus que triplé par rapport au fond de départ (soit 47 371 FCFA versus 15 189 FCFA), ce qui indique que la plupart des AGR ont été relativement rentables. En effet, 93% des 596 femmes MMD enquêtées pour ce rapport estiment que, de façon générale, les AGR contribuent à satisfaire leurs besoins de base ainsi que ceux de leur famille, notamment en matière d'habillement, d'alimentation, de participation aux cérémonies religieuses et sociales et de versement des cotisations hebdomadaires aux caisses MMD. De plus, la revue à mi-parcours du « Programme leadership des filles et des femmes notamment que les AGR entreprises par les femmes MMD leur ont permis d'acquérir et de contrôler des biens productifs habituellement possédés par des hommes. En effet, 51,9% des femmes MMD enquêtées affirment maintenant posséder des actifs de production tels que les terres, unités de culture et gros ruminants. De plus, le rapport Système suivi des impacts de 2011 rapporte que le pourcentage de femmes enquêtées étant capables d'opérer des choix économiques viables a augmenté de 55,56% en 2009 à 78% en 2011.

c) MMD et les Institutions de Microfinances

Les différentes composantes du secteur financier (banques, IMF, EME, Poste) ont pour rôle de contribuer chacune à l'amélioration des conditions de vie de la population rurale. Dans le rapport d'évaluation sur Adaptation, genre et autonomisation des femmes de CARE Niger, il est mentionné que des « des études montrent que le revenu est plus facilement dépensé en faveur du développement humain quand ce sont les femmes qui contrôlent les finances ». La microfinance s'adresse à des personnes qui ne peuvent pas fournir de garantie et qui n'ont donc pas accès aux prêteurs traditionnels comme les banques. Selon la littérature, il existe une gamme de crédits spécifiques pour les femmes comme le Programme Crédit Épargne avec Éducation (PCEE) qui permet aux femmes très démunies des campagnes de bénéficier de petits crédits sans au préalable la constitution d'une épargne. En sus de ce service financier accordé à ces femmes, elles bénéficient des séances d'éducation sur un certain nombre de thèmes telle que la gestion de la microentreprise, la santé de la reproduction, les maladies infantiles, etc. lorsqu'une femme évolue dans la Caisse Villageoise (CV), elle peut accéder à l'Association de Crédit Intermédiaire (ACI) qui lui permet d'obtenir des montants de crédits plus importants. Quant aux femmes citadines, elles bénéficient du Crédit au Femmes Commerçantes (CFC) qui leur permet d'exercer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Il est aussi souligné que la source de financement pour le démarrage de l'activité et le montant du crédit reçu laisse voir que lorsque les commerçantes démarrent leurs AGR avec comme source de financement, la contribution de leur mari, elles souscrivent au plus grand montant de crédit (500 000 FCFA). En effet, 64,30% des femmes qui ont

reçu la contribution de leur mari pour démarrer leurs AGR ont contracté la somme de 500 000 FCFA. Par ailleurs, les femmes qui démarrent leurs activités économiques sur la base de leur propre épargne (épargne personnelle + tontine) souscrivent aussi au plus grand montant de crédit. Ainsi, 67 % des commerçantes qui ont débuté leurs AGR sur la base de leur propre épargne ont contracté aussi le plus grand montant du crédit qui est de 500 000 FCFA (Lobbezoo, 2012). Une étude conduite par Joy Keiffer dans les années 1998 a relevé que les femmes des groupements MMD ont acquis un capital social grâce aux regroupements hebdomadaires dans les activités d'épargne crédit et leur capacité organisationnelle doit être renforcée. En décembre 2000, CARE International au Niger a initié un processus itératif pour l'élaboration d'un nouveau programme MMD, à partir des diagnostics MARP conduits dans 40 villages ayant des groupements MMD et d'une analyse d'impact genre sur les femmes des groupements MMD et leurs ménages. Une consultation a permis d'intégrer tous les résultats du processus pour donner une nouvelle orientation au système MMD. Pour pouvoir avoir une idée de l'impact positif de MMD, il été évalué les ménages appartenant à une caisse bien gérée dans les zones d'intervention de CARE Niger. Cet impact a été constaté d'abord au niveau de la femme et son ménage. Ainsi le renforcement de leur capacité sur l'épargne leur avait permis d'entreprendre des nouvelles activités et de participer à la prise en charge de sa famille (Méta-Évaluation Projets MMD, CARE-Niger, 2006). Comme l'a rapporté le rapport SCVM CARE de 2004 en parlant de la caisse : « la caisse demeure une stratégie des femmes vulnérables pour nourrir leurs enfants durant les huit mois de l'année et permet ainsi aux ménages vulnérables d'accéder régulièrement à la nourriture sur la base des bénéfices tirés des activités économiques des femmes. Même les femmes les plus vulnérables sont touchées ». La même chose est rapportée en lien avec les stocks communautaires : « les stocks communautaires protègent le capital bétail des femmes, qui servait avant le projet « d'assurance grains » en période de soudure ». Le réseautage a aussi été essentiel pour le développement de partenariats entre les institutions de micro-finance et les femmes qui désirent entreprendre des AGR de plus grande envergure, mais pour qui le crédit interne accordé par les caisses MMD est insuffisant. En effet, l'avantage du crédit externe est que les femmes ont accès à un montant d'argent plus important avec un taux d'intérêt inférieur à celui accordé par le crédit interne, et le délai de remboursement s'échelonne généralement sur une plus longue période. Autrefois, les femmes MMD n'avaient pas accès à ce genre de crédit, notamment parce qu'elles étaient considérées par les institutions de micro-finance comme insolvables en raison de leur statut économique particulièrement précaire. Toutefois, la visibilité que les femmes MMD ont acquise à l'intérieur de leur communauté au fil des ans de part leurs activités économiques et alliances avec divers acteurs sociaux (notamment par le biais du réseautage) a contribué à augmenter leur crédibilité face aux institutions de micro-finance. La demande accrue des femmes MMD pour le crédit externe a même poussé certains réseaux à créer leur propre institution de micro-finance. Ainsi, la première mutuelle gérée entièrement par des femmes MMD a vu le jour en 2004 à Yantala (commune 1 de Niamey), servant 9 réseaux et 792 femmes MMD avec un capital de 750 000 FCFA; suivi de celle de Say créée en 2007 puis, en 2010, celle de Bagaroua, située, dans la région de Tahoua, une zone isolée et difficilement accessible aux institutions de micro-finance conventionnelles. L'existence de mutuelles gérées par des femmes démontre que l'approche a renforcé de façon significative l'empowerment économique chez certaines femmes MMD puisqu'elle a contribué à augmenter leur accès à des ressources économiques. 15 000 groupements MMD mis en place au Niger entre 2011 et 2013. Soit plus de 300 000 femmes impliquées.

d) Participation économique des femmes MMD

Il est important aussi de rappeler que l'autonomisation des femmes a permis un mieux-être aux femmes et leurs ménages et leur a octroyer un pouvoir économique et social. Un autre aspect concernant la femme est celui de sa force de travail, Bonnassieux (2014) dit que c'est un facteur

important de viabilité des systèmes de production en Afrique au sud du Sahara. En effet, les femmes ont toujours occupé une place de choix dans l'économie rurale dans la plupart des pays africains. Il a été soulevé par Isabelle Guérin en 2011 que si l'amélioration du rôle et du pouvoir économique des femmes ne sont pas une condition suffisante à leur émancipation, en raison du poids considérable des normes sociales et culturelles, elle en est une condition nécessaire. Le pouvoir économique permet à la femme d'accéder à un statut social très important. Par ailleurs, les femmes sont plus ouvertes aux conseils et changent plus volontiers leurs stratégies face à de nouvelles informations/ plus réticentes à prendre des risques, elles peuvent donc influencer positivement les décisions du ménage quand leur statut social leur permet. Avant l'arrivée du programme MMD, il a été constaté que les femmes sont occupées par les travaux domestiques et l'accompagnement de l'époux dans ses activités, étaient les principales occupations des femmes. Une femme de Bamo – Maradi avance que « Passer la journée ailleurs ce que je ne faisais pas », les femmes travaillent également pour leur propre compte du fait des opportunités de prise de conscience, d'ouverture d'esprit et de la solidarité agissante entre elles. Mais c'est aussi parce que cela leur profite et profite à leurs familles. Ainsi le fait d'appartenir à une caisse est une source de financement facilitant aux femmes et leur donne le pouvoir de dépanner les maris, ou un membre de la communauté en cas de besoin. Par exemple, au niveau de la région de Tahoua, il a été constaté une réduction de l'exode des hommes du fait entre autres que les semences soient rendues disponibles grâce aux femmes (Rapport coûts responsabilisation MMD II 04). Selon une étude réalisée dans le cadre du Programme Conjoint Maradi du Système des Nations Unies au Niger, l'apport de la femme aux dépenses du ménage est significativement positif dans l'amélioration du bien-être du ménage. Entre 20 000 et 50 000 FCFA, il l'améliore de 15 % et au-delà de 80 000 FCFA, d'environ 58 % par rapport à celui des femmes qui y consacrent moins de 20 000 FCFA. L'apport des femmes est donc non seulement positif au sein de leur ménage, mais aussi, proportionnel au montant nominal de leur participation. Parallèlement, même si ce n'est pas de manière significative, l'orientation principale de ces dépenses à des fins d'éducation et de santé améliore l'indicateur de bien-être de 10%, tandis qu'il le diminue de 2% pour d'autres dépenses tout cela relativement aux dépenses alimentaires. Le bénéfice d'une aide pour la pratique d'une AGR améliore (non significativement) de près de 13% le niveau de pauvreté du ménage de la femme concernée relativement à celui de la femme qui n'en pratique pas. L'effet négatif (non significatif) de la pratique d'une AGR liée à l'agriculture (Agriculture, Élevage) est lié à la valeur ajoutée de ces activités, combinée aux impératifs (temps, travail, soins en moins aux enfants pour la femme...) exigée pour leur pratique. Enfin, la possession d'une ressource productive par la femme augmente, non significativement, le bien-être de son ménage d'environ 9%. Il a été illustré dans la même étude que les femmes MMD contribuent de façon significativement positive aux dépenses du ménage et dans l'amélioration du bien-être du ménage. Selon un article écrit par William et Hugh (2002) sur l'approche Mata Masu Dubara, le MMD est une approche de micro-finance extrêmement prometteuse puisque le rendement sur les montants épargnés est très important, comparativement à d'autres programmes d'épargne. Avec un programme standard, un individu pourrait gagner jusqu'à 76% en rendements annuels. Selon les auteurs, ce taux de rendement pourrait augmenter à 250% avec l'approche MMD. Au-delà d'être une approche prometteuse car elle permet des rendements annuels considérables, l'importance de l'approche MMD réside aussi dans le fait qu'elle a permis de constituer des groupes de femmes ayant des compétences de base (notamment en finance et en gestion) et des qualités personnelles (estime de soi, sens de la solidarité, etc.) avec qui CARE Niger, ainsi que d'autres acteurs locaux et internationaux, ont pu développer une programmation visant la réduction de la pauvreté et l'empowerment des femmes.

e) Influence des groupes MMD à l'accès aux services sociaux de base

Santé sexuelle et reproductive

La baisse de la mortalité maternelle et infantile était attendue comme impact de l'amélioration d'un certain nombre de conditions notamment celles de l'accès et de la qualité des services de santé ; du pouvoir économique des femmes ; de l'équilibre dans les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans les ménages. Ces résultats ont été tant observés lors de la revue que durant l'atelier « outcome harvesting ». Il est observé une nette amélioration de la participation des femmes à la prise de décision au sujet de leur santé sexuelle et reproductive. Déjà en 2014, l'évaluation finale de PFF relevait une augmentation de 23,32 % de la proportion des femmes qui déclarent faire de choix éclairés par rapport à leur santé sexuelle et reproductive. Cette proportion était passée de 35,58 % à l'étude de base en 2009 à 58,9 % en début 2015. Ceci est fortement lié à l'augmentation de leur niveau d'influence dans le ménage, et démontre un changement dans les relations à l'intérieur des couples, dans les régions de Tillabéri, Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey.

Amélioration de la disponibilité alimentaire

Une baisse de la vulnérabilité est observée dans les communautés qui participent aux activités AGR. A l'inverse, elle progresse chaque année dans les communautés non-AVEC, en particulier dans le nord du Niger et du Mali où les ressources naturelles s'amointrissent. Dans certains cas, en raison des difficultés liées aux crises, certains groupes AVEC refusent d'intégrer de nouveaux membres, ou de partager les bénéfices associés (ex. banque de céréales). Cette dynamique fermée produit moins d'effet sur le plan communautaire. Cependant, la majorité des groupes appuient les ménages non-membres avec des crédits ou des achats de grains indirects. Cette solidarité incite à la création de nouveaux groupes, réduisant à quelques dizaines le nombre de ménages non-AVEC. Il est donc indéniable que les caisses AVEC améliorent non seulement la sécurité alimentaire des ménages, mais aussi celle de leur communauté environnante. En effet, la redistribution des bénéfices des activités de maraichage, de distribution de semences, de crédit et autres par les femmes des réseaux ou groupes affectent la communauté tout entière. A mesure que les réseaux AVEC se développent et murissent, l'assistance aux plus vulnérables est renforcée et la communauté dans son ensemble devient plus résiliente. Les groupes AVEC sont considérés comme une stratégie pour sortir de l'insécurité alimentaire par les femmes et les hommes des communautés concernées. Ceci explique l'enthousiasme grandissant pour les nouvelles adhésions, ainsi que le choix de certains hommes de se constituer en groupes AVEC pour multiplier les impacts dans leur ménage. De nombreux groupes AVEC se créent spontanément dans les communautés, multipliant les effets produits par les projets de développement. L'accès aux diverses opportunités financières (crédit en espèces et en natures dans les communautés, et en espèces au niveau des Institutions de Micro-Finance/IMF) et au renforcement de capacités en gestion ont un impact inestimable sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux. L'accès au crédit en espèces : celui-ci permet aux membres des groupes et à travers eux, les membres de leur ménage, de développer des AGRs, de pratiquer de l'élevage ou de partir en migration. Dans un contexte culturel où donner de l'argent fait rarement partie des normes d'assistance, la petite épargne permet aux femmes plus vulnérables de contracter un crédit très tôt. Ainsi nombre d'entre elles ont pu disposer en moyenne de 3.000 à 5.000 CFA pour démarrer une activité économique. Dans le domaine de l'alimentation, dans les ménages qui participent aux AVEC, l'accès au crédit, aux grains des banques céréalères et aux semences vient renforcer la sécurité alimentaire et marque une nette différence avec les ménages non AVEC. A travers les groupes AVEC, les femmes accroissent leur approvisionnement en grains, achetés soit grâce à l'épargne ou au crédit, soit échangés contre des ruminants. Au fil des ans et à mesure que les groupes AVEC progressent dans leur épargne, les femmes parviennent également à prêter ou louer des parcelles

rizicoles pour augmenter leur production. Le développement d'activités génératrices de revenus, de maraîchage, etc. vient également compléter l'alimentation. Les entretiens font ressortir dans l'ensemble une baisse de la prévalence de la malnutrition dans les communautés qui ont reçu un soutien en matière de sécurité nutritionnelles de la part de différents programmes de développement. Les effets sont plus significatifs au sein des groupes AVEC, comme en témoignent de nombreuses femmes qui évoquent le bon état nutritionnel de leurs enfants, ainsi que la diminution du nombre de cas d'enfants malnutris identifiés dans la communauté ou référés aux centres de santé : "Dans notre communauté le nombre d'enfants malnutris a fortement baissé, avec 20% de cas dans les ménages non-AVEC et aucun dans les ménages AVEC qui sont bien plus résilients. Ceci s'explique grâce au renforcement des capacités des femmes, à la solidarité qu'elles entretiennent, ainsi qu'à l'arrivée d'autres projets de développement (attirés par les groupes AVEC) dont la synergie est bénéfique pour la sécurité alimentaire (maraîchage, aides alimentaires...). Les femmes des groupements bénéficient de conseils pour mieux nourrir leurs enfants (allaitement exclusif, hygiène alimentaire, eau sucrée salée en cas de diarrhée, alimentation enrichie pour les enfants, etc.) et aujourd'hui les cas de malnutrition sont rares dans le village", rapporte Mme Saraou à Mountchéré, région de Tahoua, Niger .

Les activités du CARE à travers les projets ont permis de mettre dans les banques céréalières (BC) des groupements trente – trois mille, sept cent dix – neuf (33 719) tonnes de vivres. Les BC ont été plus ravitaillées en 2004 et 2009. Dans la résilience alimentaire, les BC sont des moyens efficaces car permettent la disponibilité, la stabilité de prix et dans certaines mesures la qualité des vivres. Les BC jouent divers rôles notamment (Rapport annuel, 2007 ; 2008 ; 2011) : (i) Appuyer les ménages dans la gestion de la période de soudure ; (ii) Répondre aux problèmes de sécurité alimentaire que connaissent les femmes du fait de leur statut ; (iii) Contribuer à améliorer la disponibilité et l'accès aux vivres dans les communautés contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages

Au total, ces banques bénéficiaient à 26 842 femmes adhérentes ainsi qu'à leur famille. À la fin de 2007, les banques céréalières MMD avaient en stock un total de 2 883 657 tonnes de céréales en plus d'avoir une liquidité de 113 923 540 FCFA à leur actif. En ce qui concerne les biens collectifs, il a été répertorié les banques céréalières, les banques aliments bétail, les caisses, les moulins, etc., mais aussi les associations ou groupements auxquels les femmes participent. Ce qui permet à ces femmes d'occuper une place de choix dans le foyer, la communauté et même dans le cercle de prise de décision ou avant c'était les hommes seulement qui en ont accès. La formation de plusieurs femmes comme compétences locales a engendré un effet multiplicateur en termes d'impact au sein des ménages, de la communauté et au niveau des femmes formées. La mise en réseau a eu des impacts positifs sur la dynamique des groupements MMD et celle-ci a suscité beaucoup d'espoir auprès des femmes. Les effets les plus visibles sont : le renforcement de la solidarité inter groupements, la nouvelle position de l'interface entre le village et l'extérieur qui leur donne la capacité de mieux s'y prendre aussi bien avec les responsables administratifs, le renforcement structurel du groupement qui est aussi accru, en ce sens que les dislocations des groupements sont devenues très rares. L'engouement des femmes à adhérer aux groupements pour intégrer les réseaux est devenu plus grand car c'est un moyen sûr pour les femmes de se positionner sur l'arène villageoise et locale, si les actions menées sont bien ciblées. Ainsi, tout en permettant aux ménages d'accéder à la nourriture, les ressources des femmes leur permettent également de protéger la production agricole de la famille. Le rapport d'évaluation du programme MMD en 2004 rapporte : « les différents stocks céréaliers des groupements protègent essentiellement la production du champ familial 'gandu', qui lui-même protège les greniers des femmes et des jeunes, qui peuvent être utilisés pendant la période de soudure.

Les femmes MMD renforcent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages tandis que les ménages qui ne participent pas aux activités d'épargne ont du mal à diversifier leurs stratégies de

résilience et voient leur vulnérabilité s'accroître. Les femmes qui participent aux activités MMD ont accès au crédit, aux grains des banques céréalières et aux semences viennent renforcer la sécurité alimentaire et marquent une nette différence avec les ménages non MMD. Dans les ménages qui ne participent pas aux activités MMD, les membres de la famille tentent de répondre aux crises par diverses méthodes selon leurs capacités. Les femmes tendent à s'approvisionner en grains achetés avec l'argent gagné comme salariées agricoles, la vente de bois, d'herbes, de briques souvent même contre les biens du ménage (habits, ustensiles...). Ce qui accélère le cycle de la pauvreté et conduisant souvent à la mendicité.

Renforcement de l'élevage des femmes

De 2002 à 2021, CARE Niger a distribué aux membres du groupement MMD trente – cinq mille quatre cent soixante – onze (35 471) animaux notamment des petits ruminants, des asins et des camelins. La distribution des animaux a été plus importante en 2004 et 2006 avec 48% de l'effectif total. Ces distributions ont été effectuées dans la zone de Diffa et de Bermo à Maradi, mais aussi dans les zones agricoles lors de crise alimentaire de 2006. La distribution a pour objectif la reconstitution du cheptel dans les zones pastorales, le Habbanayé dans les zones agricoles et les AGRs à Diffa avec la mise à dispositions des ânesses aux femmes. La possession des animaux améliore de manière générale les conditions de vie des populations. Les animaux permettent aux femmes d'avoir de capital productif. A titre d'exemple, la mise à disposition des asins par CARE aux femmes de la région de Diffa a permis d'avoir un changement de condition de vie à travers (i) l'amélioration du statut social des femmes pauvres en devenant propriétaires d'animaux ; (ii) l'accroissement des revenus monétaires tirés des différentes AGR dans lesquelles les ânesses sont utilisées ; (iii) la réduction de la pénibilité des tâches domestiques des femmes (transport eau et bois, exhaure eau), (iv) l'accroissement du capital social de la femme pauvre qui peut apporter son ânesse dans les actions de solidarité et d'entraide au sein de sa communauté (Rapport annuel, 2013).

Amélioration de la disponibilité en eau



CARE a accompagné les communautés (par exemple les Villages de Tambeye, Jan dodo, Arewa, Dama, Gandassamou du département de Madaoua et Ediri Mahaman, Batan Warka et Kouroutou Yamma du département de Bouza) à travers la réalisation des forages et mini adductions d'eau potable, l'organisation des communautés en association des utilisateurs des services publiques de l'eau, formation des utilisateurs sur le code de l'eau en vigueur au Niger, sur la maîtrise d'ouvrage communale et la mise en gestion déléguée des ouvrages.

Cela a permis de constater que les mini AEP sont totalement prises en mains par les acteurs et assurent la couverture des besoins en eau des populations ; une forte affluence au niveau des bornes fontaines qui traduit une acceptation des règlements établis ; une connaissance des rôles et responsabilités des structures de gestion et aussi une proactivité avec les communes, les services techniques de l'hydraulique ; des versements réguliers sont faits soient par eux-mêmes dans des comptes bancaires où par les délégués qui sont en contrats avec les mairies et une convention d'exploitation de l'eau a été ratifiée entre deux villages historiquement antagonistes.

Amélioration de l'hygiène

1007 latrines ont été réalisées et sont utilisées par 18721 personnes. 71,35% de ces bénéficiaires sont des femmes et filles. Sur les sites où les latrines ont été réalisées, d'intenses activités de CCC en matière d'hygiène incluant des séances de salubrité, réductions des défécations à l'air libre dans les villages ont été conduites. On constate dans ces villages que les femmes et les hommes

adoptent des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement ; les femmes affirment que les latrines sont une "soutra" (protection) et leur procurent plus (+) de dignité ; les rapports d'analyse bactériologique de la DRH Tahoua confirment une baisse régulière des coliformes fécaux.

Dans le domaine de l'éducation

Les membres de MMD mentionnent l'utilisation d'une partie de l'argent qu'ils obtiennent auprès de leurs associations (emprunt ou avoirs) dans le paiement de frais scolaires (cotisation pour la rémunération des instituteurs, achats de matériels scolaires à la rentrée, etc.). Le niveau de sensibilisation par rapport au maintien de la jeune fille à l'école s'est amélioré. Dans la région de Tahoua à Badaguichiri, grâce au rôle actif que la femme leader MMD joue, elle a pu influencer positivement sur le maintien de la jeune fille à l'école par un contrôle systématique des effectifs au niveau des écoles. Pendant l'année scolaire de 2013 à 2014 le nombre de jeunes filles d'inscrites au collège a évolué de 23% de 344 inscrites à 424 sur 952 garçons. Grâce à son offensive la situation de la scolarisation de la jeune fille s'est améliorée. Elle est même en relation avec l'inspection et les parents pour régler en temps réel des questions liées au mariage précoce de la jeune fille et des renvoie. Elle a réussi à annulé certains mariages et même 14 jeunes mariées continuent aujourd'hui l'école parce qu'elle s'est opposée à au refus des directeurs d'écoles. Certaines élues de la région de Tahoua (Malbaza (Guidan Ider)) exploitent les évènements sociaux (mariage, baptême pour sensibiliser les parents sur le maintien de la fille à l'école. Elles ont initié un système de suivi rapproché et convoquent même les parents qui essayent de résister. Dans la région de Maradi, les élues sont devenues de vrais catalyseurs qui s'engagent à fond pour l'amélioration du maintien de la jeune fille à l'école. Dans la région de Tillabéry, avec l'accompagnement de l'ONG IDEES Dubara, la thématique a été intégrée dans les échanges et les plans de plaidoyers au niveau des Fédérations et réseaux MMD de la région. Les femmes élues veillent à ce que la question de la scolarisation de la jeune fille soit pris en compte dans les PDC élaborés pour leur commune et ceux en replanification. Il y a eu toujours dans la région de Tillabéry un dialogue social à Gantchi et à Say avec l'implication des leaders religieux et coutumiers. Un plan d'engagement a été mis en place. Dans la même foulée la plate-forme genre de Gantchi a intégré ce volet dans son plan d'action. Il a eu la tenue des AG communautaires sur le sujet et une grande pétition des jeunes filles de certaines communes pour que leur situation puisse changer. A ce niveau les élues ont réussi à établir une bonne relation de partenariat avec les administrations scolaires et à la remise des bulletins elles sont invitées et octroient des prix aux élèves (jeunes filles) qui se sont distinguées au cours de l'année scolaire par leurs performances académiques.

f) Acquisition par les femmes de capacités de négociation

Évolution de la prise des décisions par les femmes

Acquisition d'une capacité d'agir : L'ouverture d'esprit des femmes et la dynamique impulsée par le MMD a rendu les femmes encore plus avides de connaissances et de capital pour d'une part, satisfaire leurs ambitions économiques et de l'autre satisfaire des intérêts d'un ordre beaucoup plus stratégique. Ces constats tirés des études, autres évaluations réalisées sur les projets MMD et les données collectées lors de la présente étude ont été traduits sous forme d'activités en réponse aux besoins exprimés par les femmes. Les Réseaux MMD, association de plusieurs caisses ou groupements MMD légalement reconnus sont apparus comme une réponse aux besoins exprimés par les femmes. La mise en réseau des groupements constitue une opportunité pour les femmes de satisfaire leurs besoins en information et en formation, de satisfaire leurs ambitions économiques à travers la mise en œuvre et la réalisation des micro-réalisations, de créer un cadre de partenariat entre les femmes ou les organisations ainsi créées et les autres acteurs locaux de développement et enfin de créer une solidarité entre les femmes et entre les groupements membres des réseaux. Les réseaux entretiennent également entre eux des relations de

partenariat à travers des échanges d'expériences lors des voyages d'études ou à l'occasion des rencontres initiées et organisées par le programme. Le programme assure l'encadrement des réseaux par des thèmes de formation sur la base du guide MMD et d'autres thèmes de formations dits stratégiques tels que : IST/SIDA, Technique AGR, Genre, Leadership féminin, plaidoyer, les questions politiques, etc. On constate ainsi une évolution qui va de la satisfaction des besoins pratiques vers la prise en compte des besoins stratégiques, avec la possibilité pour chaque type d'intervention (sécurité alimentaire, santé, micro finance, etc.) de bâtir sur la dynamique des groupements MMD soit en les utilisant comme porte d'entrée pour atteindre les femmes ou comme cibles principales de l'intervention. En même temps que la stratégie MMD a évolué en fonction des nouvelles priorités, le programme MMD a impulsé la création des conditions de structuration d'un mouvement à envergure nationale des femmes. Pour soutenir ce mouvement et cet esprit d'appartenance au MMD le programme appuie chaque année depuis 2007, et depuis le 4e congrès de 2010, tous les deux ans, l'organisation d'un Congrès des femmes MMD. Le congrès a pour objectifs de soutenir le mouvement MMD, créer un cadre d'échanges regroupant les différentes structures MMD du monde rural et urbain permettant ainsi le renforcement du mouvement MMD et promouvoir la participation active des femmes MMD à la vie publique et politique du Niger dans un contexte de décentralisation. De 2007 à 2017, 5 congrès ont été organisés sur des thématiques aussi riches que variés ; Le Congrès a pour objectif, la création d'un cadre d'échanges regroupant les différentes structures MMD.

Création d'une offensive féminine dans la vie politique : Dans sa nouvelle approche, CARE a envisagé de créer les conditions d'une meilleure participation des femmes à la vie publique au niveau local et national. Les groupements des femmes MMD sont accompagnés pour influencer les décisions au niveau communautaires et communales en faveur de la promotion des droits des femmes. A travers cette stratégie, il y a une meilleure compréhension de la dynamique de pouvoir entre les différentes catégories sociales, un développement des compétences en citoyenneté, décentralisations, lois et politiques nationales. Cela a donné plus de chance aux candidates d'être élues et aux élues de mieux comprendre leur rôle en tant que conseillères locales afin qu'elles participent convenablement à la vie politique. On note actuellement un score de 265 femmes MMD conseillères au Niger 3 femmes députés dont une à Tahoua, à Zinder et à Niamey. Ce renforcement a permis aux partis politiques de créer plus d'espace aux femmes dans les instances de décision.



Renforcement de la résilience alimentaire familiale et communautaire : C'est surtout à travers l'utilisation de leurs ressources, que les femmes participent activement et efficacement à la gestion de leur ménage et de façon plus large à la gestion communautaire.

Ces biens, individuels ou collectifs, servent d'abord la femme et son ménage. Ils peuvent être affectés à couvrir des dépenses sociales (cérémonies de baptêmes, mariage, frais de santé), mais au Niger, c'est surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire que la contribution des femmes a été cruciale. Le rapport d'évaluation du programme MMD en 2004 rapporte : « les différents stocks céréaliers des groupements protègent essentiellement la production du champ familial 'gandu', qui lui-même protège les greniers des femmes et des jeunes, qui peuvent être utilisés pendant la période de soudure. Dans beaucoup de cas, les ressources détenues par les femmes ont fortement contribué à l'atténuation des crises alimentaires, que le Niger a connues. D'après le rapport d'évaluation de la crise alimentaire 2005, « il est ressorti des entretiens avec les hommes des communautés enquêtées, que les femmes MMD ont beaucoup contribué à l'atténuation de la crise alimentaire, qui a secoué les ménages. En effet, tous les groupements enquêtés ont soit fait le partage, soit donné à crédit une grosse somme aux femmes membres.

Ainsi, qu'il s'agisse des crédits remboursables après les récoltes ou de partage, la somme reçue par femme varie de 2500 à 120 000 FCFA selon l'épargne du groupement ou le nombre de mises par femme. Et l'essentiel de cet argent, affirment les femmes, est investi dans l'achat des vivres. Selon la taille du ménage, la contribution de chaque femme MMD a permis au ménage de réduire sa période de soudure de 4 à 33 jours. Comme l'a affirmé un homme de Kazoé : « **c'est grâce à la 24 contribution des caisses MMD que nous sommes restés un moment dans nos champs pour travailler** ». Les biens et ressources détenues par les femmes servent aussi les communautés et même au-delà. Comme rapporté, les banques céréalières ont joué un rôle important en termes de sécurisation des conditions de vie dans les villages pendant la crise alimentaire de 2005, de même qu'elles ont servi de semences pour la plupart des villages touchés par cette crise. Par ailleurs les caisses des femmes ont servi dans beaucoup de cas de source d'octroi des prêts pour les communautés en cas de difficultés. D'autres impacts, non moins importants, comme l'amélioration de la cohésion sociale dans les communautés et entre les communautés, a été signalée, de même que l'amélioration des relations avec les partenaires techniques et financiers, ayant permis de mobiliser des ressources pour le développement des communautés. Il est ressorti que « grâce aux activités collectives des femmes des groupements et réseaux MMD, les communautés ont acquis une renommée et ses activités collectives des femmes ont été un facteur d'attrait des partenaires et un centre d'intérêt du partenariat ».

Redynamisation du pouvoir social de la femme : au regard des résultats susmentionnés, le pouvoir social de la femme renforce la cohésion sociale par les prises de décision éclairée au sein des ménages et des communautés et les filets sociaux de sécurité, qu'il engendre. Donc, tant sur le plan économique que social, le pouvoir social ne mène pas seulement à l'empowerment des femmes mais aussi à l'amélioration des conditions de vie des ménages et des communautés et d'une manière générale à la réduction de la pauvreté au Niger. A titre illustratif, on observe une importante implication des femmes dans les comités de gestion des conflits (maintien de la paix) au niveau communal que départemental à travers les COFOB et COFOCOM. De même, les femmes MMD se sentent plus présentes dans des instances de prise de décision sur le plan sanitaire jusqu'à aboutir à amener à la transformation de case de santé en CSI et la mise en place de pharmacie dans certaines localités du pays. Ce qui a amélioré considérablement certains indicateurs maternels et infantiles notamment l'accouchement assisté par un personnel qualifié rehaussé, la mortalité maternelle et infantile, etc. Beaucoup des témoignages ont ressorti le caractère d'écoute accordé aux femmes du fait de leur grande influence. Il s'agit des initiatives individuelles des femmes d'engager des mouvements spontanés pour adresser des requêtes liées aux problèmes communs de l'éducation, la santé, l'eau avec susses à la mairie ou tout autre partenaire. Un exemple palpable est celui de la prise en compte de la scolarisation des enfants des réfugiés dans la région de Diffa par le PAM et CARE Niger à la suite de l'introduction de la doléance par les femmes.

3.3.5 LA JUSTICE CLIMATIQUE

a) Développement des capacités et ressources pour une justice climatique des personnes

CARE International a initié ses activités au Niger en 1974. Son développement a connu trois grandes étapes qui peuvent être définies comme suit : (i) De l'aide d'urgence à la réhabilitation (1974-87), (ii) Diversification (1987-93), (iii) A partir de 1993 Vers une approche participative : Durant ces trois étapes avec une quinzaine de projets, CARE-Niger s'est spécialisée dans l'évaluation et l'amélioration des conditions socio-sanitaires et économiques des populations rurales et des femmes en particulier, ainsi que leur capacité à garantir par elles-mêmes une meilleure existence. Pour aboutir à ces objectifs CARE emploie des méthodologies plus confirmées pour assurer des analyses plus poussées, ainsi qu'un dialogue continu au sein des communautés ciblées, en particulier le programme MMD (Mata Masu Dubara).

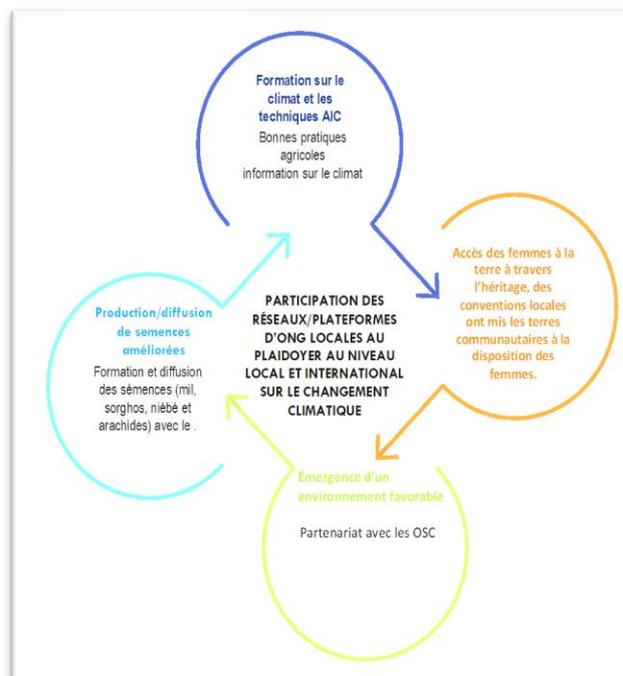


Figure 3. Développement des capacités et ressources pour une justice climatique pour les femmes

La récente méta-évaluation du programme MMD a identifié cinq phases dans son évolution. A partir de la troisième phase, l'évolution s'est éloignée du raffinement du fonctionnement de la tontine, vers l'autonomisation économique et sociale des populations cibles. L'accent opérationnel dans cette phase était de former des groupes en réseaux pour mieux exploiter leur potentiel et de les relier aux institutions de micro-crédit pour leur donner plus de levier financier dans la poursuite d'activités collectives. Pour capter les rôles et influences de MMD dans la résilience aux chocs, CARE Niger juge qu'une communauté disposant d'une masse critique de structures MMD murs semble mieux pour traverser les périodes de chocs climatiques et socio-économiques. Aider les ménages et communautés dans la collecte d'évidences clés sur l'impact des activités du MMD (groupements et réseaux) sur la résilience climatique dans les contextes spécifiques locaux de vulnérabilité au niveau des 6 communes ciblées par la recherche dans les régions de Tahoua et Tillabéry. Pour aboutir à ces objectifs, plusieurs programmes ont été mis en place tel que : (i) En 2010, le Programme d'apprentissage de l'adaptation pour l'Afrique (ALP) : le programme s'emploie à accroître la capacité des ménages vulnérables à s'adapter au changement et à la variabilité climatiques. Dans le cadre de son processus d'adaptation communautaire, ALP a mené une analyse participative sur la vulnérabilité au changement climatique et la capacité d'adaptation dans 40 communautés de Dakoro en 2010 ; (ii) En 2011, le programme « Gestion des Ressources Naturelle, Adaptation aux Changements Climatiques et prévention des conflits ruraux - GRN/ACC/PRC » : il vise à faire « qu'en fin 2015, l'accès, l'utilisation et la gestion durable des Ressources Naturelles (RN) sont assurés pour les groupes fragiles et défavorisés grâce à des mécanismes légaux appropriés de sécurisation foncière au niveau national et local ». Il s'agissait de travailler au Développement d'une dynamique de rationalisation des pratiques de Gestion des Ressources Naturelle et de Sécurisation Foncière pour les personnes et les groupes de personnes vulnérables et défavorisés dont la vie dépend directement et étroitement des RN ; (iii) En 2015, le

programme « Sécurité Alimentaire - Nutritionnelle » ou « Programme SAN » gèrent les actions de CARE qui visent la création des conditions de garantie d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle en travaillant en partenariat avec des OSC locales. Ce programme a exécuté, l'initiative de Projet Genre, Agriculture et gestion des risques climatiques « GARIC » et le Projet Initiative Femmes et Terroirs (IFETE), dans la région de Maradi.



b) Évidence d'une résilience climatique

A travers les programmes cités ci-haut dans le domaine de réduction de l'Insécurité Alimentaire de la Gestion des Ressources Naturelle et de l'Adaptation aux Changements Climatiques, les progrès suivants ont été réalisés :

- Au cours de l'année fiscale 2003, à Dakoro et sud Maradi les interventions de CARE ont touché 20 283 personnes dont 12 275 femmes dans le cadre du renforcement des capacités ; 8 197 personnes dont 2 992 femmes dans la production agricole ; 31 255 personnes dont 24 448 femmes en santé et nutrition ; 15 159 personnes dont 3 163 femmes dans la protection de l'environnement ; près de 150 000 femmes dans l'épargne et le crédit ; 83 494 personnes dont 37 074 femmes dans la lutte contre le VIH/SIDA ; 4 300 personnes dont 3 018 femmes dans la production animale.
- Pour accompagner les femmes dans les actions de lutte contre l'insécurité alimentaire, le programme MMD et Leadership (NER 077) (2006-2008) a appuyé la constitution de stocks alimentaires communautaires avec la mise en place de 2 775 tonnes de vivres et la construction de 282 magasins de stockage ;
- En 2011, le programme Appui à l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire pour les ménages à travers les banques de céréales (BC) CARE Niger et ses partenaires dont le PAM ont contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages dans toutes les régions d'intervention à travers les Initiatives PARDESA BC dans le Département de Dakoro, le Programme MMD dans les régions de Tahoua, Maradi, Dosso, Tillabéri, Niamey et le MYAP dans les départements de Konni et Illéla, l'initiative DRR dans la région de Tahoua. Au total, un cumul de 518 banques de céréales dont 391 gérées par les femmes et 318 gérées spécifiquement par les femmes membres des groupements et réseaux MMD. Le nombre de bénéficiaires directs (les membres) sont estimés à 209.008 personnes soit environ 29.858 ménages. Le nombre total de bénéficiaires (directs & indirects) est estimé à 725.200 personnes soit environ 103.600 ménages. 9 Stocks tampons ont également été mis en place pour alimenter les banques céréalières de base. Ces banques de céréales ont contribué à améliorer la disponibilité et l'accès aux vivres dans les communautés contribuant ainsi à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages.
- En 2015, avec le financement du Projet de Renforcement d'Opportunités pour les Jeunes (PROJeunes) dans les régions de Diffa, Zinder et Maradi). Les ménages utilisent systématiquement les variétés hâtives et adoptent les meilleures techniques culturales ; 1 028 589 496 Fcfa ont été injectés dans les ménages sous forme de Cash transfert (138 742 500 avec les initiatives de réponse aux urgences dans la région de Diffa) et de Cash for work (889 846 996). Les hommes et les femmes des communautés s'informent sur les informations météorologiques et climatiques avant de mettre sous terre les grains. Autres résultats obtenus dans les régions de Diffa, Zinder et Maradi sont : (i) l'utilisation des variétés hâtives et l'adoption des meilleures techniques culturales (ii) l'émergence des multiplicateurs de semences au niveau communautaire ; (iii) une augmentation significative de la production agricole ;

- La prise en compte de la diversité et de la spécificité des questions de genre en milieu pastoral pour le renforcement de la résilience climatique en tenant compte des vulnérabilités différentielles selon le sexe, l'âge, les cultures et pratiques, les modes de vie et de production notamment en rapport avec la mobilité entre autres par l'identification d'activités économiques spécifiques adaptées, par l'identification des capacités (techniques, humaines...) des femmes pastorales à renforcer /soutenir pour sécuriser le système pastoral dans son entier ;
- L'introduction du maraichage hors sol à partir de 2018 avec le Projet du même nom à travers PROGRES JIMIRI, cette initiative a permis le renforcement du pouvoir social des femmes en zone pastorale ; les femmes membres des groupements sont devenues des portes d'entrées au niveau communautaire et sont impliquées avec une forte participation. Il a aussi été un renforcement du savoir des femmes qui les a amenés à comprendre comment faire les activités d'épargne et de crédit sur base de leurs propres moyens et diversifier les activités génératrices de revenu, ceci constitue un renforcement du pouvoir économique des femmes. Et enfin le renforcement du pouvoir intérieur des femmes, le vouloir à travers la volonté et l'engagement de s'organiser pour participer au développement de leur propre vie, le développement de leurs groupements et de leurs communautés.
- Les appuis apportés aux communautés dans la conduite du warrantage dans la zone d'intervention d'ALP (Maradi), à travers la mise à disposition des fonds de démarrage et l'accompagnement à la structuration et la formalisation des comités de gestion : 1927 ménages comptant 6637 hommes et 6854 femmes ont été appuyés pour le Warrantage ;
- L'introduction et /ou l'appui à la culture du Moringa dans des ménages à travers la mise en place de jardins de case aussi bien dans la région de Maradi que dans les ménages des réfugiés, retournés et familles d'accueil de la région Diffa. Au total, 358 661 Plants de moringa ont été plantés avec l'appui de CARE Niger en 2015 ;
- Les ménages gèrent mieux les risques (conservernt une partie de leur production jusqu'à la période de soudure et disposent de revenus provenant du crédit de warrantage pour satisfaire leurs besoins) et le bradage des productions est réduit de façon significative dans les villages.

Dans la région de Maradi, dans les zones d'intervention des initiatives FATRe, GARIC et MASASU, on note un renforcement de la résilience des femmes bénéficiaires qui s'est traduit par :

- Une amélioration de l'état nutritionnel notamment des enfants avec l'accès aux sous-produits de l'élevage comme le lait et aux feuilles de moringa, connus pour leurs grandes valeurs nutritives ;
- 9 initiatives dans le programme Sécurité Alimentaire, Nutritionnelle et Adaptation aux Changements Climatiques (y compris la gestion des ressources naturelles), ou bien SAN/GRN, pour 11,4 milliards de FC ;
- Les interventions de CARE en 2016 ont touché 505.191 personnes dont 316.023 femmes (62,55%). Ces hommes et ces femmes sont issus d'environ 72.170 ménages qui sont repartis dans 128 des 265 communes que compte le pays. Ces chiffres correspondent aux 149.330 personnes dont 109.553 femmes touchées par la réponse aux urgences et 355.861 dont 206.470 femmes par les initiatives de développement. CARE Niger a été présent dans 41 départements sur les 63 que compte le pays.

Plusieurs initiatives du programme ont conduit des activités visant l'intensification et la diversification de la production agro-sylvo-pastorale. Dans la production pluviale on note :

- **Production/diffusion de semences améliorées** : Avec l'initiative GARIC, 721 producteurs dont 500 hommes (soit 69,35%) et 221 femmes (soit 30,65%) de 25 communautés ont été accompagnés dans la production de semences pluviales (mil, sorghos, niébé et arachides). Dans la région de Tillabéry, le projet BRACED a mis à la disposition de 11 112 ménages, 52,12 tonnes de semences (29,53 tonnes de mil HKP ; 14,52 tonnes de niébé et 8,07 tonnes de sésame). Le projet ALP a formé, encadré et appuyé des promoteurs locaux de semences à cycle court (mil, niébé, sorgho principalement) ; il a en outre mis à la disposition de 2003 producteurs des semences améliorées.
- **Appui en semences aux ménages dirigés par les femmes** : Une opération spéciale de distribution des semences a concerné 627 ménages dirigés par les femmes dont en général des veuves et des personnes âgées ont bénéficié de près de 7 tonnes de semences améliorées de mil et niébé et de plus de 6 tonnes d'engrais. Cet appui permettra à ces ménages de pouvoir assurer le besoin de leur ménage pendant au moins trois (3) mois.
- **Formations de producteurs** : Avec le programme DRYDEV, plus de 12 000 producteurs/trices des communes de Torodi (Tillabéry), Dogon Kiria (Dosso), Aguié (Maradi), Droum (Zinder) et Malbaza (Tahoua) ont été formés sur les techniques de production intelligente grâce à la formation par pair. 4 858 producteurs appliquent de façon intégrée les 3 techniques (Sécurisation hydrique, RNA, Fertilisation). Avec GARIC sur la trentaine de personnes formées, en technique de compostage, le niveau d'adoption est très apprécié car plus de 150 sacs de 50Kg de compost ont été produit et utilisé au cours de la campagne pluviale passé.
- **Techniques de repiquage de mil** : testée par le projet GARIC en collaboration avec l'Université de Maradi, elle permet de mitiger le problème de retard des pluies et est applicable sur toutes les catégories de variétés (même à cycle long). Pendant la campagne hivernale 2016, on note une adoption en milieu paysan qui a concerné 119 paysans qui se sont portés volontaires et 91 ont effectivement mis en place les pépinières et procédé au repiquage sur une superficie emblavée estimée à 7 844 mètres carrés. Le taux d'adoption est de 76,47%
- En 2013, des avancées importantes en termes d'accès des femmes à la terre à travers l'héritage, des conventions locales ont mis les terres communautaires à la disposition des femmes. La proportion de femmes ayant eu accès à la terre par l'héritage est passée de 4% en 2010 à 8% en 2013. De plus en plus de femmes ont un accès « sécurisé » avec l'établissement des titres fonciers et des documents relatifs aux transactions. Ainsi en fin 2013, toutes les transactions foncières effectuées par les femmes ont été documentées à 100% et le nombre de femmes n'ayant pas accès à la terre a été réduit de 36%. Les effets des sensibilisations effectuées sur l'héritage de la terre par les femmes sont perceptibles dans la zone d'intervention et l'accès se fait individuellement ou collectivement à travers les structures MMD. On note également un fort engagement des leaders communautaires et religieux dans l'atteinte de ces résultats. Cependant cette résilience devrait intégrer des aspects tels que l'inclusion dans les projets de changement climatique et l'équité dans l'accès aux ressources naturelles.

c) Émergence d'un environnement favorable à la justice climatique

En 2011, la gestion participative et inclusive des RN avec /par une société civile forte a été notée. Le partenariat avec les OSC dans la mise en œuvre des initiatives a permis de renforcer la compétence/expertise locale des OSC partenaires, y compris la légitimité et la représentativité, en les rendant plus visibles et plus présentes sur le terrain, et plus en contact avec les communautés et avec leurs bases constituantes. Les principales activités de renforcement des capacités

suivantes ont été réalisées au profit des 13 OSC du programme GRN : (i) la sensibilisation des OSC sur la concertation avec leurs bases ; (ii) l'appui à l'organisation des assemblées générales ; (iii) l'appui au développement organisationnel et la facilitation de la communication entre le niveau national et régional des OSC, l'appui institutionnel, etc. (iv) la responsabilisation des OSCs qui ont exécuté des activités entières dans le cadre des initiatives du programme GRN.

En 2013, des changements positifs ont été observés au niveau des communautés et des organisations locales de la société civile qui ont été appuyées pour des actions visant à faire entendre leurs préoccupations en matière de changement de comportements et pour influencer les allocations futures de ressources pour l'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, les OSCs ont atteint une capacité permettant d'influencer les décisions aux échelles nationales et régionales de façon perceptible par la base. Dans la recherche d'un plus grand impact et une plus grande durabilité, CARE Niger à travers ce programme a œuvré pour le renforcement des capacités des OSC partenaires aussi bien sur des aspects organisationnels et techniques que sur des questions stratégiques liées au plaidoyer.

En effet, on peut noter comme changements : Des réseaux/plateformes d'ONG locales participent activement au plaidoyer au niveau local et international sur le changement climatique ; les capacités de la Confédération de l'Union des Fédérations des Producteurs du Niger (UFPN) GATANCI et ses huit fédérations non MMD sont renforcées et sont plus aptes à gérer les investissements (plans d'affaire, accès au crédit, gestion pratique des investissements) au profit des membres ; Plusieurs grappes de la Plateforme d'Innovation organisent et prennent en charge des rassemblements importants pour le nettoyage des couloirs de passage du bétail. Ce travail améliore l'accès au fourrage de qualité pour les petits ruminants en saison des pluies. Ceci constitue un changement de comportement à la base important car inconnu dans les zones du projet.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En rappel, quatre grandes thématiques ont été abordées, chacune avec des sous questions que sont la voix et le leadership des femmes, l'engagement des hommes, la justice sociale et économique et la justice climatique pour les femmes. L'étude a permis de faire les points à travers une méta évaluation croisée avec les données collectées à l'aide de l'outil « outcome harvesting » sur les impacts des MMD au Niger suivants :

- Pour ce qui est de la question de voix et leadership, les femmes MMD ont impulsé une dynamique de transformations des normes sociales qui se traduisent autour des points suivants :
- La santé sexuelle et reproductive et la nutrition : il a été noté une augmentation de taux des femmes faisant de choix concernant leur santé sexuelle et reproductive, des connaissances des SSR, une baisse de la mortalité maternelle et infantile, un engagement des hommes à soutenir les actions de santé nutrition et l'allègement des tâches des femmes, une réduction de mariage précoce des jeunes filles par leur maintien à l'école, etc. ;
- Changement dans le statut social : les femmes MMD sont parvenues de plus en plus à contrôler des biens productifs habituellement possédés par des hommes. Elles se considèrent comme moins pauvres, plus éclairées, parfois alphabétisées, respectées dans la communauté et capables de parler en public. Ce qui leur confère le pouvoir de plaider avec succès dans la plupart des cas pour des causes communes. Grace à toutes les compétences acquises, dans certains villages, des réunions qui engagent la vie des communautés ne peuvent se tenir sans la présence des femmes leaders MMD. On assiste à l'émergence des femmes chefs de village ou intérimaire de chef de village. Ce qui est une avancée majeure quand on sait dans la plupart de nos sociétés, dans le temps passé, les femmes ont droit très peu à la parole à plus forte raison être chef de village. Elles sont impliquées de plus en plus, à de degrés variables, dans le renforcement de la cohésion sociale (la gestion des conflits), les instances politiques, les niveaux de gestion administratives et financières, les plaidoyers et les négociations avec les partenaires et les agents au développement, etc. ;
- Émergence des femmes leaders : on note un grand succès au niveau du nombre de femmes qui affirment pleinement leur leadership en assumant des responsabilités au niveau de leur groupement, des fédérations, des commissions. Elles ont pris conscience de la nécessité de s'impliquer et de s'intéresser à la politique car c'est en faisant ainsi qu'elles pourront améliorer leur niveau de participation aux prises de décision. On note une considérable poussée de femmes MMD en politique du fait de leur capacité de bouger les dispositions statutaires et réglementaires en leur faveur. Plusieurs femmes MMD sont élus députés, conseillères municipales et occupent des places importantes en termes des postes politiques ;
- Renforcement des liens : par l'acquisition des biens et compétences de mieux vivre, les femmes ont pu renforcer les liens sociaux avec leur entourage, établir des relations stratégiques leur permettant d'être plus actives dans l'arène sociopolitique et d'augmenter le niveau de solidarité entre elles et de confiance avec leurs communautés, etc.
- Engagement des hommes dans l'amélioration des conditions de vie de femmes : Grâce à un dispositif de changement de comportement centré sur la sensibilité (hommes modèles) et le renforcement des capacités des femmes sur toutes ses dimensions, ces dernières ont pu évaluer les engagements des hommes qui se traduisent comme suit : allègement des tâches ménagères ; accès aux ressources économiques et l'autorisation de fréquenter les centres de

santé ; prise en compte de l'avis de la femme au sein du ménage / communauté ; accès aux espaces de dialogue et de partage ; diminution des mariages précoces et forcés ; participation politique des femmes ; etc.

Pour ce qui est de la justice sociale et économique :

- La confiance en soi a fait en sorte que les femmes peuvent prendre la parole dans les assemblées et défendre leur point de vue. Elles ont développé le leadership qui leur permet de faire le plaidoyer pour leur autonomisation et le bien de la communauté, etc.
- Sur le plan éducatif les femmes MMD sont devenues un vecteur d'amélioration de l'éducation des filles et des garçons, de réduction du taux de mariage précoce et la réduction de la consommation de stupéfiants, la sensibilisation sur les VBG ;
- La visibilité que les femmes MMD ont acquise à l'intérieur de leur communauté au fil des ans de par leurs activités économiques et alliances avec divers acteurs sociaux (notamment par le biais du réseautage) a contribué à augmenter leur crédibilité face aux institutions de micro-finance. Cela s'est aussi illustré par l'implication des femmes dans les instances de prise des décisions à tous les niveaux ;
- La demande accrue des femmes MMD pour le crédit externe a même poussé certains réseaux à créer et gérer leur propre institution de micro-finance ;
- L'entrepreneuriat des femmes à travers les AGRs est un outil important de l'autonomisation financière des femmes par la création de l'estime au sein de son ménage et de sa société. Plus de 70% des femmes MMD sont actives dans les AGRs et contribuent à préserver la dignité de ménage et communautaire à travers la contribution à l'alimentation du ménage, aux soins et à l'éducation des enfants.

Pour ce qui est de la justice climatique :

CARE a fourni beaucoup d'efforts dans l'amélioration de l'environnement physique et productif des communautés. Il s'agit de :

- La protection et la sécurisation du capital productif que sont les ressources naturelles : beaucoup de programmes se sont succédés pour le développement d'une dynamique de rationalisation des pratiques de gestion des ressources naturelles et de sécurisation foncière pour les personnes et les groupes de personnes vulnérables et défavorisés dont la vie dépend directement et étroitement des ressources naturelles. De facto, les femmes MMD se retrouvent à différents niveaux de gestion des ressources naturelles dans des comités tels que les COFO et les structures locales/communautaires de gestion ;
- Le renforcement des capacités des populations pour anticiper les effets de changement climatique et l'insécurité : à ce niveau les hommes et les femmes des communautés s'informent sur les événements météorologiques et climatiques avant de semer. Les femmes participent activement aux activités des structures communautaire d'Alerte précoce et de Réponse aux urgences (SCAP/RU) au niveau de leurs communautés en jouant des rôles centraux ; elles sont formées pour être des releveurs communautaires des hauteurs de pluies qu'elles communiquent aux producteurs pour une aide à la prise des décisions de semer ou pas en début de saison hivernale. De même, on assiste à une multiplication de la vigilance dans les villages où se vit l'insécurité en informant les agents de sécurité et les dirigeants au moindre mouvement des personnes suspectes étrangères ;

- L'introduction des variétés adaptées au contexte actuel de variabilité et changement climatique : les femmes sont informées et formées sur l'utilisation des variétés hâtives et l'adoption des meilleures techniques culturales. Du coup, on assiste à l'émergence des multiplicateurs de semences au niveau communautaire et à une augmentation significative de la production agricole ;
- La création des banques céréalières et des banques de warrantage pour faire face à l'insécurité alimentaire : grâce à leurs propres caisses, les femmes MMD ont acquis la capacité de créer leur propre stock alimentaire pour éviter les spéculations des périodes de soudures et de s'entre-aider et aider leurs pairs ;
- Une émergence d'une société civile plus entrepreneuriale où les femmes MMD jouissent d'une légitimité et représentativité, en les rendant plus visibles et plus présentes sur le terrain, et plus en contact avec les communautés et avec leurs bases constituantes.

En perspectives nous retenons les deux points suivants :

- Il est évident que l'approche MMD a produit beaucoup d'impacts dans tous les domaines de vie des femmes au Niger avec une extension sur les communautés. Certains de ces impacts sont perceptibles et quantifiables. D'autres restent toujours sous forme de témoignages qui ne revêtent pas toujours un caractère scientifique évident. Il serait impérieusement nécessaire de conduire des études quantitatives sur la problématique majeure de la voix et le leadership des femmes MMD au Niger en vue de pondérer les impacts et appréhender la portée des mouvements. Ceci peut se faire sur l'appréhension de la transformation des normes de discriminations basées sur le genre, la participation et l'influence des femmes MMD dans les mouvements sociaux à différents niveaux de la société, etc. A cet égard des analyses qualitatives ont été faites sans voir le poids réel du modèle dans la transformation ;
- La plupart de la documentation consultée porte sur des évidences de MMD dans les différents secteurs de vie, et les études ont porté sur un échantillonnage basé principalement sur les femmes MMD. Pour mieux évaluer la portée et les évidences de modèles, une évaluation randomisée pourrait être nécessaire. En effet sur des questions précises, des échantillons des femmes MMD et non MMD, sans influence entre elles, pourront être parcourus et les évidences faciliteront les prises des décisions à différentes échelles ;
- Du fait de la mutation des MMD du caractère coopératif à un caractère qui prend en compte la défense des droits des femmes et des jeunes filles (cas des fédérations MMD), l'existence d'un cadre juridique adapté s'avère plus que nécessaire. L'objectif fondamental est de proposer un cadre institutionnel formel adapté aux exigences légales et pratiques, qui permettrait aux structures MMD de sauvegarder à la fois la possibilité d'évoluer dans leurs activités financières et économiques traditionnelles d'une part, et de l'autre, s'inscrire dans leurs nouvelles dynamiques qui visent à contribuer au repositionnement social des femmes et des filles au Niger.

BIBLIOGRAPHIE

1. Angie Dazé (2014), Climate Change Vulnerability and Adaptive Capacity in Dakoro Department, Niger Adaptation Learning Programme (ALP) CARE International. Final draft, 20 p.
2. ALI Mahamadou, (2017), apprentissage 'good enough' de care Niger : l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles, implique- telle véritablement une amélioration, des conditions de vie des ménages. DE l'urgence au développement 40 ans aux côtés du plus vulnérables au Niger.
3. Banque Mondiale, Septembre 2013 ; Indicateurs du développement dans le monde ; <http://databank.banquemondiale.org/data/views/reports/tableview.aspx>
4. Bonnassieux, A, (2014), in Genre et avoires, Pratiques et innovations rurales au Sud (Hélène Guétat-Bernard, Magalie Saussey), IRD Editions
5. Cabinet Sara Consult, 2014 ; Etude sur le leadership des femmes dans les représentations locales et nationales au Niger
6. Fatma Zennou, (2014). Rapid Gender analysis, Response to the Influx of refugees and returnees from Nigeria in Diffa Region. Summary report, 6 p.
7. Endline study: women's empowerment programme (wep) incorporating baseline data for PROMEESS. Evaluation report wep NIGER, final draft, 50 p.
8. Fatouma Zara Soumana, (2015). Analyse rapide Genre - Assistance aux Populations déplacées et leurs hôtes dans la région de Diffa, 14 p.
9. Fatouma Zara Soumana, Décembre (2014). Rapport de l'analyse rapide genre sur le phénomène de la migration des femmes et des enfants du département de Kantche en Algérie, 26 p.
10. Hermes, N. & Lensink, R., (2007). "The Empirics of Microfinance: What Do We Know?", The Economic Journal, (117)517, pp F1-F10.
11. Forex Afrique, (2018). Étude sur les déterminants dans les droits d'accès des femmes à la terre dans les régions de Ségou Mopti et Tombouctou. Rapport final, 43 p.
12. Idrissa Y. Sama, (Décembre 2016 à janvier 2017). Étude sur la capitalisation de l'expérience des plates formes genre de prévention des violences dans les régions de Zinder et Maradi. Rapport final, 24 p.
13. Katoumi Hamani, Décembre (2017). Rapport d'analyse rapide genre, 17 p.
14. Le cabinet SARA CONSULT, (2014). Étude sur le leadership des femmes dans les représentations locales et nationales au NIGER. Synthèse bilan terrain pour le 6ème congrès des femmes leaders dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry, 45 p.
15. Lux Dev. (2019). Égalité de genre au Niger, 8p
16. Lobbezoo M. (2012). "Volunteer versus paid coaches within micro-finance initiatives: What do we actually know about effectiveness?", European Microfinance Network eRB III, pp. 8–12.
17. Mamadou K., Aly O., Fadimata M., (2015). Rapport étude de base projet mariage précoce / force dans les zones à forte prévalence au Mali régions de Mopti et Tombouctou, 46 p.
18. CARE Asia (?), August (2014). CARE Asia Pacific Gender Community of Practice Workshop. Phnom Penh, Workshop Report, 18 p.
19. RANO HAMPIVOTRA et USAID, (2013). Impact des associations d'épargne-crédits

communautaires sur l'accès à l'eau potable, les comportements d'hygiène assainissement et les conditions socio-économiques des membres à Madagascar. Rapport de l'évaluation finale du projet RANO HAMPIVOTRA, 75 p.

20. Ministère De La Promotion De La Femme Et De La Protection De L'enfant (2017). Politique Nationale De Genre, 53pp
21. PNUD, 2016. « Rapport sur Développement Humain 2015 », New York, 40 p.
22. CARE Niger 2017. Conscience Politique, Leadership et Action collective des structures Mata Masu Dubara au Niger. Recherche formative rapport de synthèse, 20pp.
23. Wilson-Grau Ricardo and Britt Heather (2012). Outcome Harvesting. Ford Foundation's Middle East and North Africa Office/MENA Office, 25pp
24. Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant (MPFPE), (2022). Revue des stratégies d'autonomisation économique des femmes dans le monde du travail en mutation. RÉVUE, 88pp.
25. CARE CAMEROUN, (2014). Analyse Rapide Genre au sein des réfugiés de la RCA et les communautés hôtes à Timangolo, Lolo, Mbilé. Département de la Kadey- Est Cameroun, 8 p.
26. CARE international au Niger. Stratégie CARE pour la justice climatique 2030, 32pp
27. CARE international au Niger (2021). Stratégie de la Zone d'Impact du Droit à la Santé, 21pp
28. CARE international au Niger. CARE pour la justice économique pour les femmes -Stratégie 2030, 21pp
29. CARE international au Niger (2015). Rapport d'étude de base de BRACED/PRESENCE (Tillabéry), www.braced.org
30. CARE international au Niger (2017). Stratégie nationale d'autonomisation des femmes
31. CARE international au Niger (2013). Rapport d'évaluation de l'IFETE
32. CARE, 2013 ; Rapport d'évaluation finale de LEFF/Etude de base PROMEES1
33. CARE international au Niger (2016). Global report GEWEP, www.care.no
34. Care International, 2015 : Les championnes de la résilience. Les contributions de l'épargne féminine et de l'adaptation à bas communautaire à la résilience des Communautés du sahel, 28 p
35. CARE CAMEROUN, (2014). Analyse Rapide Genre–Est du Cameroun. Synthèse, 3 p.
36. CARE international au Niger, (2002). Rapport annuel, 17 p.
37. CARE international au Niger, (2003). Rapport annuel, 13 p.
38. CARE international au Niger, (2006). Rapport annuel, 32 p.
39. CARE international au Niger, (2007). Rapport Annuel, 22 p.
40. CARE international au Niger, (2009). Rapport annuel, 23 p.
41. CARE international au Niger, (2010). Rapport annuel, 18 p.
42. CARE international au Niger, (2011). Rapport annuel, 23 p.
43. CARE international au Niger, (2012). Rapport annuel, 33 p.
44. CARE international au niger, (2013). Rapport annuel, 32 p.
45. CARE international au Niger, (2014). De l'urgence au développement, 40 années au service du Niger. Rapport annuel, 23 p.
46. CARE international au Niger, (2015). Les championnes de la résilience. Les contributions de l'épargne féminine et de l'adaptation à bas communautaire à la résilience des

- communautés du sahel, 28 p.
47. CARE international au Niger, (2016). Rapport de l'analyse rapide genre sur l'assistance aux populations réfugiées, déplacées et les populations hôtes dans la région de diffa. 17 p.
 48. CARE international au Niger (2016). Rapport d'évaluation finale PARDESA
 49. CARE international au Niger (2014). Rapport de Capitalisation PARDESA
 50. CARE international au Niger, (2017). Rapport annuel, 29 p.
 51. CARE international au Niger, (2019). Rapport annuel, 19 p.
 52. CARE international au Niger, (2021). Rapport annuel, 70 p.
 53. CARE international au Niger, 2008. Rapport annuel, 33 p.
 54. Care Niger international au Niger (2004). Rapport coûts responsabilisation MMD II
 55. Care Niger international au Niger (2004). Rapport coûts responsabilisation MMD et émergence dans la dynamique de la société civile NFR 055.
 56. CARE International Niger, Agence Française de développement, (2013). Rapport de l'évaluation à mi-parcours Projet maman lumière ou « Prévention et prise en charge non médicale de la malnutrition maternelle et infantile à base communautaire », 57 p.
 57. CARE international Tanzanie, L'Empowerment des Femmes et Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit, 9 p.
 58. CARE NIGER, (2004). Rapport annuel, 20 p.
 59. CARE NIGER, (2014). Analyse rapide du genre, réponse à l'afflux de réfugiés et de rapatriés du Nigéria dans la région de Diffa, cas de trois sites : Garin Amadou, Tchoukoudjani, et Mamouri. Résumé rapport, 11 p.
 60. CARE NIGER, (2014). Analyse rapide du genre, réponse à l'afflux de réfugiés et rapatriés du Nigéria dans la région de Diffa : quartier péri urbain de CHARRE. Résumé rapport, 6 p.
 61. CARE NIGER, (2016). Rapport Annuel, 36 p.
 62. CARE NIGER, (2017). Rapport annuel 2016, 34 p.
 63. CARE, (2010). Adaptation, genre et autonomisation des femmes ; www.careclimatchange.org
 64. CARE, (2006). Rapport de la Méta-Évaluation des Projets MMD (Mata Masu Dubara) CARE/Niger
 65. Cica Mathilda Dadjo, (2017). Les AVE&C et leur potentialité de passage à l'échelle dans le contexte du Cameroun. Rapport d'étude, 52 p.
 66. Christine VERSCHUUR (2006). La construction d'un nouveau champ des savoirs « genre et développement ; in Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural (Anne Marie Granié et Hélène Guétat-Bernard) ; Presses Universitaires du Mirail, IRD,
 67. Djimraou A., (2013). Cadre stratégique 2013-2025 de CARE Niger pour le renforcement et la mesure de la résilience. 25 p.
 68. Documentation de l'approche Mata Masu Dubara de CARE Niger, (2013), 23 p.